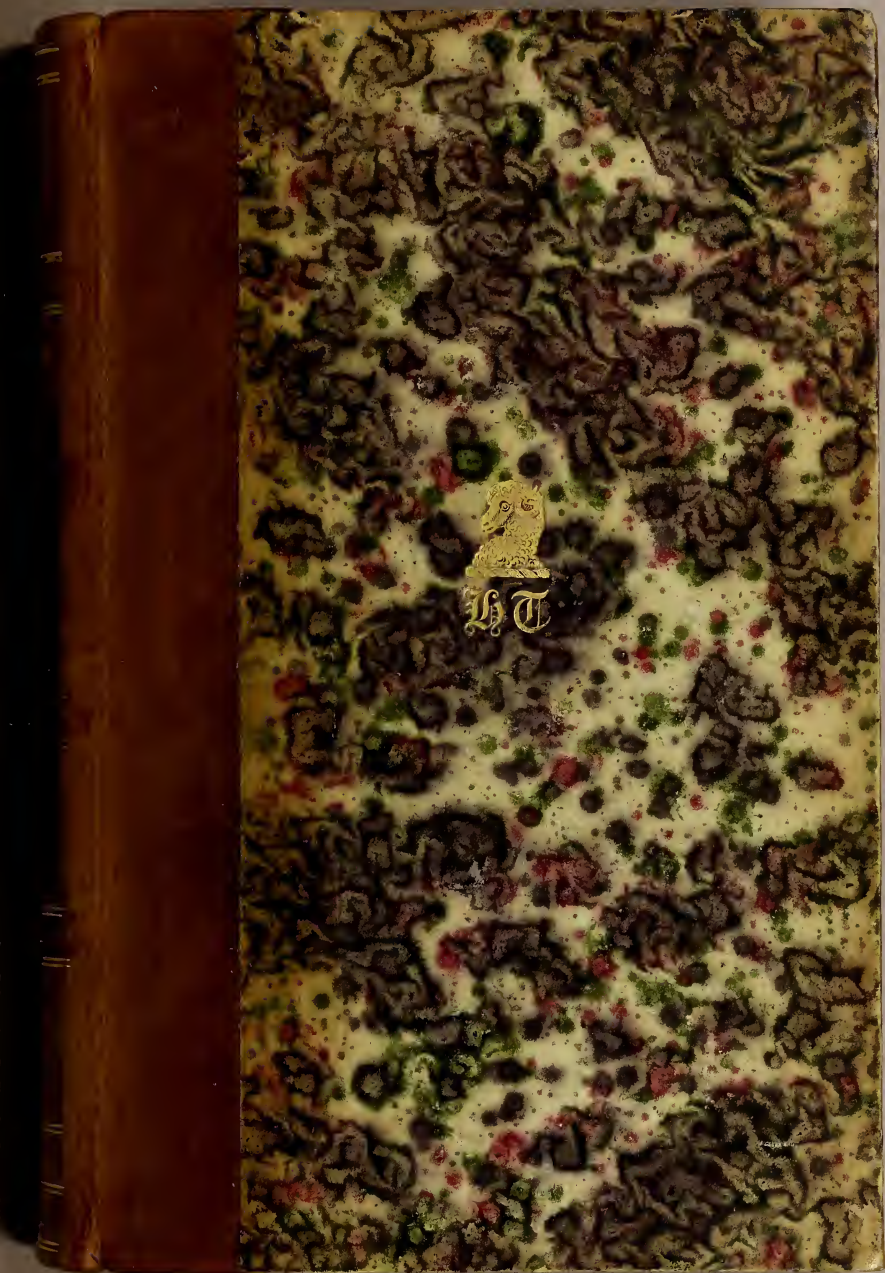






John Carter Brown.



12

DISCOURS

SUR L'ESCLAVAGE

DES NEGRES,

*Et sur l'Idée de leur Affranchissement
dans les Colonies.*

THE

NEW

REVISION

OF THE

NEW

DISCOURS

SUR L'ESCLAVAGE

DES NEGRES,

*Et sur l'Idée de leur Affranchissement
dans les Colonies.*

PAR un COLON de Saint-Domingue.

Homo sum : humani nihil à me alienum puto. TER.



A A M S T E R D A M.

Et se trouve A PARIS ;

Chez HARDOUIN et GATTEY, Libraires de
S. A. S. Madame la Duchesse d'ORLÉANS,
au Palais Royal, N°. 13 et 14.

1786.

DIFFÉRENS ÉVÉNEMENS ONT RETARDÉ L'IMPRES-
SION DE CET OUVRAGE QUI DEVOIT PARAÎTRE DEPUIS
PLUS DE SIX MOIS.

A M * * *

C E n'est pas pour moi seul que je prétends adopter le mot si touchant de Tércence. C'est au nom de la plus grande partie de mes Compatriotes si souvent calomniés par un préjugé aussi ancien qu'il est injuste , et sur-tout par l'impression qu'a faite sur les esprits un Ouvrage célèbre et répandu en Europe depuis un certain nombre d'années. Je veux les justifier de toutes les fausses accusations que l'on se permet à leur égard ; et , comme vous me le dites si bien , Monsieur , consoler en même tems les âmes sensibles. L'intérêt que vous me parûtes prendre à la courte et faible description d'une de nos Colonies d'où je venais d'arriver , vous peignit à mes yeux sous les traits d'un véritable ami de l'humanité , et redoubla les sentimens affectueux qui m'entraînaient vers vous. Le souvenir de cette conversation , dont les Nègres furent le principal objet , a beaucoup contribué aux observations suivantes ; et j'en étais occupé lors-

qu'a paru le dernier Ouvrage de M. N. , qui leur a consacré un Chapitre. En le lisant , j'y reconnus les vues d'un génie dont les lumières se répandent sur tous les objets , et l'expression d'un cœur dont la bienfaisance embrasse tous les hommes. Je ne me range pas à son avis sur l'affranchissement des Nègres ; mais , pénétré de l'estime et de l'admiration les plus profondes pour ce grand-homme , je me joins au concert universel des bons Citoyens en sa faveur.

Et moi aussi je suis Citoyen ; j'ose le dire dans ce siècle d'égoïsme où tant d'êtres isolés , tant de cœurs froids semblent se glorifier de leur insensibilité. Oui , je le suis ; oui , je crois à ce nom de *Patrie* ; oui , j'en connais tout le pouvoir. Ni l'âge , ni la cruelle et triste expérience , ni le choc des événemens , ni les spécieux sophistes qui bourdonnent au pied de sa statue , n'en ont à mes yeux défiguré les traits augustes et vénérables. J'ai partagé ses revers , je m'associe à sa gloire , j'aime à présager son bonheur.

Et moi aussi je suis homme ; et le vœu de

mon cœur serait qu'ils fussent tous heureux. Oui certes , c'est une grande et belle ambition que celle de concevoir le plan de la félicité publique. Peu d'intelligences en sont capables , peu de mains en sont dignes , et peu d'âmes encore ont le degré de courage et d'énergie nécessaires pour l'exécuter. Mais qu'on ne l'attende jamais ce magnifique Ouvrage , ni des fougueux Déclamateurs , ni des Moralistes sévères , ni des Philosophes spéculatifs. Du haut de leur sphère orgueilleuse ils dédaignent de s'abaisser à la portée des faibles humains , ou ce n'est qu'avec un souris insultant qu'ils proposent leurs impraticables systèmes. Il est en effet plus facile d'imaginer un beau idéal , et de le modifier à son gré , que de présenter des vérités palpables , et de rendre le bien possible. Il ne s'agit pas de briser pour la refaire cette antique et imparfaite machine de la Société : il faut , en conservant son ensemble et sa forme extérieure , réparer ses ressorts internes , et leur donner un jeu plus liant et plus doux. Ce chef-d'œuvre de l'Art n'est qu'à peine réservé aux mains

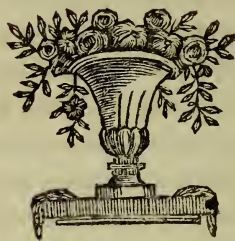
les plus habiles ; et la postérité peut seule apprécier les tentatives des plus ingénieux Artistes , pour consommer ce travail admirable. C'est dans les sublimes écrits de Montesquieu , du Citoyen de Genève , et du petit nombre de ceux qui , à quelques égards , peuvent leur être comparés , que nous apercevons les dernières ressources de l'esprit humain dans une matière si importante. S'ils ne frappent pas toujours au but , si quelquefois même ils semblent s'en éloigner , ils nous apprennent du moins à connaître les bornes qu'ils n'ont pu franchir ; ils nous forcent d'admirer leurs vigoureuses conceptions , et nous imposent la loi de respecter en eux les écarts du génie.

Et c'est contre de tels hommes que j'ose lutter ! Et c'est la cause de l'humanité que j'attaque ! Que de préjugés à vaincre pour un Athlète faible et obscur ! N'importe ; je descends dans l'arène à regret , mais rassuré par mon cœur , et guidé par les leçons de mes Maîtres. C'est dans leurs propres principes que je prendrai les armes dont je veux les

combattre ; c'est dans l'histoire des hommes que je puiserai mes raisons pour contrarier un projet de bienfaisance.

Commençons par un aveu qui prévienne chez mes Lecteurs une des objections les plus fortes et les plus naturelles. Je suis Colon. En voilà trop pour indisposer les esprits contre les plus justes observations ; et je sens que c'est affaiblir d'avance tout ce qu'il est possible d'employer dans une cause défavorable. Caché sous le voile de l'anonyme, j'eusse pu sans doute écarter cet obstacle ; et me parant d'abord d'une fausse philosophie, ménager de loin à de modestes raisons d'autant plus de force, qu'elles auraient passé à l'aide d'un ton doux et d'impartialité et d'hypocrite bienfaisance. Mais non ; c'est à découvert que je veux paraître, quelqu'en doive être le succès. Si donc, se prévalant d'une telle franchise, quelques-uns de mes Lecteurs ne préjugeaient dans cet Ouvrage que la scandaleuse audace d'un Apologiste de la servitude, ou les viles réclamations de l'intérêt personnel, qu'ils le rejettent à l'ins-

tant, et me condamnent sans m'entendre. J'appellerai du fanatique ardent à l'homme sensible, mais juste.





DISCOURS

SUR L'ESCLAVAGE

DES NÈGRES,

*ET sur l'Idée de leur Affranchissement dans
les Colonies.*

PREMIÈRE PARTIE.

EN parcourant des yeux le globe, j'y vois par-tout l'homme plus ou moins asservi dans sa personne, ou dans ses facultés, ou dans ses opinions. Cette chaîne s'étend d'un pôle à l'autre ; elle embrasse les deux hémisphères, et chaque jour semble la resserrer davantage.

Vainement l'esclave s'en aperçoit : vainement affligé de cette affreuse découverte, le Philosophe en fait l'objet de ses méditations. Une longue habitude rend à celui-là supportable et presque insensible le poids de ses chaînes ; et le fruit des études de celui-ci se borne ou à des vœux impuissans, ou à de stériles spéculations. Qui mieux que le fameux Citoyen de Genève pourra discuter l'origine de l'inégalité parmi les hommes ? Eh bien ! que nous apprend cet éloquent et profond Traité ? Quel pas fait-il faire à l'homme vers une meilleure situation ? Hélas ! il lui révèle la source de ses malheurs, mais sans lui en indiquer le remède. Pour lui rendre son antique liberté, il faudrait en même tems lui restituer son innocence première : mais cela ne suffirait pas encore, si vous lui laissiez ses passions, et sur-tout cette soif de dominer, qui, dans une âme ardente, dévorant toutes les autres, les fait servir à l'exécution de ses coupables desseins. Bientôt du sein d'un Peuple libre, vous verrez éclore le Tyran qui doit l'asservir ; et cette première atteinte, donnée à son indépendance, sera le signal de tous les maux qui désoleront l'espèce humaine. Telle est la marche de la Nature ; tel est l'inévitable effet de la Société.

Autant qu'il est possible de débrouiller

cette histoire confuse des premiers âges , ou plutôt en se prêtant aux plus fortes probabilités , nous verrons d'abord les hommes épars , errans , et par conséquent libres ; ensuite réunis par pelotons et cherchant à se fixer ; bientôt attachés au sol , retenus par la propriété , forger leurs premiers fers en demandant des loix , et en confiant leur manutention à l'un ou plusieurs d'entr'eux. De cette police grossière , il y a moins ^{loin} qu'on ne pense aux entreprises du despotisme ; et ses progrès , plus ou moins rapides d'une Nation à l'autre , dépendront du génie des successeurs de ce premier Juge élu par acclamation. La paresse des Peuples , leur sommeil , l'ambition des Chefs , l'influence du climat auront fait le reste. Ce chemin , plus doux et plus long , aura donc insensiblement entraîné l'homme vers l'esclavage (1). Ou bien une usurpation soudaine et violente l'aura fait naître tout d'un coup. Attaqués par des Chasseurs que rendaient redoutables leur adresse et l'habitude de manier des armes , des Bergers aussi timides que leurs troupeaux , de paisibles Cultivateurs auront subi le joug de cette troupe guerrière et féroce : ils auront perdu le même jour leurs biens et leur liberté (2). De riches et d'indépendans qu'ils étaient , devenus esclaves et pauvres , c'est le seul et triste héritage qu'ils

auront pu léguer à leurs malheureux descendants. Enfin, en tirant des exemples de la Société déjà formée, une querelle survenue entre deux Peuples voisins, mais inégaux en force, aura donné lieu à un combat dont le fruit déplorable aura été d'asservir pour toujours les vaincus à leurs impitoyables vainqueurs (3).

Quoi qu'il en soit de ces différentes conjectures, sans m'égarer dans la recherche des causes qui ont pu concourir à la naissance de l'esclavage, je partirai d'un point connu, avoué même des Auteurs qui se sont le plus signalés par leur horreur contre cette dégradation de l'homme. Depuis long-tems il existe; nous en trouvons les traces dans les Livres sacrés, et les fastes de l'Histoire nous le montrent consacré chez tous les Peuples. Les preuves de cette affligeante assertion ne sont que trop réelles, et il seroit facile de les accumuler. Mais un tel soin inutile à mon but et contraire à mes intentions, ne servirait qu'à les faire interpréter faussement; et je me hâte de consigner ici l'expression fidelle d'un sentiment qui réside au fond de mon cœur. L'esclavage est un mal, et un très-grand mal. C'est le dernier période du despotisme; c'est le plus grand excès du pouvoir que l'homme ait pu s'arroger sur son semblable, en le ré-

duisant à la condition d'un être purement passif, et le dépouillant ainsi de son plus bel attribut. Borné à de simples sensations, ce caractère distinctif qui sépare l'homme de la brute, cette portion sublime d'une puissance suprême, l'âme ne serait pour l'esclave qu'un présent funeste, si, lorsqu'il perdit sa liberté, ces nobles traits de son origine n'eussent été altérés, comme pour lui ôter en même tems le souvenir douloureux de son ancienne splendeur, et le sentiment trop vif de sa misère actuelle. Cet agent admirable qui, dans l'homme libre, dirige ses actions, élève sa pensée, déploie son intelligence, modifie sa sensibilité en l'associant aux êtres qui l'entourent, et même aux objets qui lui sont supérieurs : cette essence qu'il n'est pas permis à la conception humaine de définir, ce feu divin dans l'esclave ne jettant plus que de faibles lueurs, le fait méconnaître de celui même qui jadis fut son égal : il n'y voit plus son semblable ; il a peine à se persuader que ce soit encore l'homme.

C'est ainsi que d'âge en âge accumulant les injustices, loin d'effacer les torts des premières générations, nous y en ajoutons chaque jour de nouveaux ; et que par une inconséquence révoltante, nous érigeons nos crimes en titres, et punissons de leur révolte les malheureuses

victimes d'une ancienne oppression. Quel affreux tableau , s'il n'est pas exagéré ! Mais il l'est sans doute, et c'est ce que j'entreprends de démontrer par la suite. Qu'on ne s'imagine pas au reste qu'en le traçant , j'aie voulu réduire l'esclavage aux limites qu'on lui assigne ordinairement. Ce serait étrangement s'avouer que de le renfermer dans ces bornes étroites : sous des traits déguisés on pourrait le trouver ailleurs ; et pour qui les couleurs et les dénominations sont indifférentes , il sera facile d'en étendre l'empire. La bienfaisance des Souverains , la sagesse des Loix l'écartent , autant qu'il est possible , de nos Gouvernemens Européens ; et la France sur-tout , grace au génie doux et compatissant de son Peuple , repoussant jusqu'à la plus légère image de la servitude , offre l'un des plus respectables asyles dans ce genre. Il suffit d'en avoir touché l'heureux sol , pour y rentrer dans les premiers droits de la nature ; ou du moins si l'on y cède à la considération due même à des principes vicieux , hientôt on s'empresse d'éloigner un tableau si étranger à nos mœurs (4).

Ce sera donc parmi une telle Nation , ce sera dans un siècle où les lumières de la philosophie auront propagé des vues générales d'humanité , ce sera particulièrement sous un Roi qui a déjà illustré son règne par l'abolition

tion des restes de la servitude dans ses Etats , que l'on proposera l'affranchissement des Nègres dans nos Colonies. Un cri général d'applaudissement, parti de tous les cœurs sensibles , annonce la réunion des suffrages en faveur d'un projet aussi grand , qui semble d'ailleurs avoir été préparé par les vœux de plusieurs Ecrivains du premier ordre.

Jamais en effet une plus belle question n'a peut-être été agitée parmi les hommes que celle de l'esclavage des Nègres proposée , ou plutôt résolue par l'immortel Montesquieu. Cependant il ne l'a point jugée digne d'être traitée sérieusement. Il n'y consacre qu'un seul et très-court Chapitre , où par-tout le sel de Pironie est substitué à la force du raisonnement. Sa plume qui peint à si grands traits l'heureuse et fière indépendance , semble se refuser à l'affligeant tableau de la servitude. Il l'effleure à peine , et s'empresse d'en détourner ses regards. Mais un grand-homme ne saurait faire un pas qui ne porte une empreinte profonde ; et , dans sa marche rapide , il laisse toujours après lui des traits de lumière qui décèlent sa pensée. Ainsi , lorsque , revenant au ton noble qui lui convient , il traite de l'esclavage en général , il recherche les causes qui ont dû le faire naître , et qui l'entretiennent dans les climats chauds , plutôt que

dans les climats tempérés. Désespérant de le bannir de l'Univers, il veut du moins le circonscrire aux lieux où il le juge plus supportable et comme indigène. Mais ce n'est qu'avec une sorte de regret qu'il se livre à cette composition que son cœur bienfaisant désavoue ; et elle ne vient qu'à la suite d'un Pacte général entre les Nations commerçantes de l'Europe, pour concourir à l'affranchissement des Nègres dans nos Colonies. Ce serait outrager la nature et l'humanité que de s'y montrer contraire ; et l'on doit ce respect aux vœux du meilleur ami des hommes et du législateur des Nations, de les discuter avec un soin scrupuleux, si par hasard elles offraient des doutes à l'esprit, et de ne les rejeter enfin que lorsque l'impraticabilité en serait démontrée. Je sais bien qu'il me sera difficile de présenter une objection qui n'ait été prévue par lui, ou par les autres Ecrivains qui ont saisi et développé son idée. Rien sans doute n'a échappé à leur génie pénétrant. Ils ont su embrasser à la fois toute l'étendue du mal et toutes les difficultés qui s'opposaient à sa guérison. N'importe : cette matière mérite bien d'être encore mise en délibération. Peut-être, malgré son importance, n'a-t-elle pas été suffisamment examinée : peut-être s'en est-on exagéré les obstacles. Tâchons de la considérer

sous toutes les faces dont elle est susceptible , et de prévenir le reproche que la cause des hommes ait été traitée ~~s~~ légèrement. Voyons comment on pourroit s'y prendre pour opérer cette grande révolution.

Ce ne pourrait être par une secousse violente, dont l'idée répugne à l'équité du Souverain, ainsi qu'à celle des Ministres qui le secondent; et le respect dû aux propriétés, serait la première, et l'une des plus insurmontables barrières qu'il s'agirait de briser. On aurait beau peser sur le vice moral de leur principe, il n'en serait pas moins vrai qu'ayant reçu la sanction des loix civiles, à ce titre, ceux qui en seraient revêtus, auraient droit de les réclamer pour la conservation des agens d'une industrie jusqu'à ce moment autorisée, et qui plus est, encouragée par ceux mêmes qui voudraient l'anéantir. Quelles clameurs s'élèveraient de toutes parts ! Que d'individus apauvris ! Que de familles ruinées ! Que si, pour appaiser ces nombreuses et justes réclamations, il fallait se livrer au calcul des remboursemens à faire ; cinq à six cents mille Nègres répandus dans les Colonies Françaises, offriraient un capital d'environ un milliard (5), indépendamment de la valeur des habitations, qui se trouverait presque anéantie par la privation des bras employés à leur culture. Je ne

puis croire qu'ici l'on formât sérieusement l'objection que ces terrains ayant été originai-
 rement concédés par nos Rois , on pourrait
 aisément , et même avec une sorte de justice ,
 annuler cette faveur. Sans remonter à l'épo-
 que de la prise de possession de nos Isles , ou
 de leurs conquêtes , et à celle de leurs défrichi-
 emens , et sans m'engager dans une discus-
 sion déjà si souvent renouvelée , il n'est pas
 douteux que de semblables propriétés seraient
 toujours sacrées sous le double aspect , ou d'ac-
 quisitions faites sous la foi des contrats , ou
 du droit aussi respectable que l'activité des
 premiers Cultivateurs n'a fait que fortifier
 dans la personne de leurs descendans.

L'exemple de l'affranchissement du petit
 nombre de Serfs qui avait survécu en France
 à l'affranchissement général de la Nation ,
 amené par les siècles , et dû à une suite de
 révolutions heureuses ou adroitement prépa-
 rées , cet exemple ne pourrait pas être appli-
 qué ici avec plus de justesse. Tout concourait
 à l'exécution d'un plan conçu par un Roi bien-
 faisant , et sollicité par une Nation généreuse
 et libre , indignée de voir sous ses yeux et
 dans son sein des traces vivantes de l'ancien
 système féodal. Eu égard à l'immense popu-
 lation d'un Royaume tel que la France , le
 nombre de ces Serfs pouvait être considéré

comme nul ; et ces propriétés si étonnantes dans notre siècle , si étrangères à la constitution de l'Etat , si peu utiles pour sa prospérité , se trouvant répandues dans les mains de Grands-Seigneurs riches de tant d'autres manières , ou de Maisons Religieuses d'ailleurs très-opulentes , ont pu aisément être sacrifiées à des vues générales d'humanité ou de politique.

Ce serait m'entendre fort mal , et me calomnier gratuitement , que de me supposer l'idée d'envisager les Nègres comme une classe d'hommes étrangers à notre espèce par sa couleur , et dépouillée par cela seul de tout droit à notre commisération. *Il suffit qu'ils soient hommes & qu'ils soient malheureux.* Voilà leurs titres. En est-il de plus sacrés ? Malheur à l'âme farouche qui les méconnaîtrait ! Malheur au monstre qui oserait les contester ! Mais en les admettant ces titres respectables , en convenant d'une parité exacte entre les Nègres et nous ; il est du moins permis de rejeter une comparaison qui manque de justesse sous toutes les autres faces , et de faire sentir la différence existante entre un projet facile qui a pu être opéré sans convulsion , sans altérer la marche du Gouvernement ; et celui dont il est question , qui excitant la réclamation , je ne dirai pas des Colo-

nies , mais celle du commerce en général , briserait en un instant l'une des plus importantes relations de la France avec les Etats voisins. Je sens bien que toutes ces considérations politiques sont nulles aux yeux du Philosophe , et que dans une âme sensible la voix de l'humanité souffrante doit faire taire les clameurs importunes de l'intérêt. Eh bien ! joignons-nous à ces amis de l'homme opprimé ; embrassons un sentiment rejeté par la Société dépravée , mais que dicte la Nature , et qu'adopte ce noble enthousiasme si familier aux belles âmes. Puisque l'esclavage est un mal , puisque semblable au mancenillier et l'arbre , et ses fruits , et jusqu'à ses feuilles sont tous un affreux poison ; coupons-le dans sa racine , détruisons jusqu'aux faibles rejetons qui pourraient le reproduire un jour.

Ces Esclaves sont , dites-vous , des propriétés. — Leur titre est révoltant. — Les loix les ont consacrées. — Ces loix sont barbares , injustes et incompetentes. — Vous dépouillez une foule de Citoyens d'objets qui composent toute leur fortune. — C'est un malheur ; ils travailleront pour en acquérir une qui ne répugne pas à l'humanité. — Que deviendront votre navigation , la plus grande partie de vos manufactures , votre puissance maritime ? — Ce qu'ils pourront ; je ne veux

point de tous ces avantages , puisque je ne puis les conserver qu'à un prix qui me fait horreur. — Ainsi s'expliquerait un Souverain qui voudrait adopter ce plan d'affranchissement subit ; et un mot de sa bouche arrêterait dans ses Ports le départ de ces Navires qui vont tous les ans porter des fers à vingt mille infortunés. De tous les pas qu'on pourrait faire dans cette louable entreprise , ce serait le premier de tous et le plus facile à former. En revanche , le second effraie par ses difficultés ; et c'est l'affranchissement des Nègres existans dans nos Colonies qui en offre de si nombreuses , de si compliquées qu'on à peine à les rassembler et même à les concevoir. L'imagination s'égare dans un labyrinthe immense dont elle ne peut entrevoir l'issue. Essayons cependant d'en suivre les détours , et poursuivons l'idée dans toutes ses ramifications.

Cet affranchissement ne serait-il pas physiquement impraticable ? Quand il serait possible , atteindrait-on sûrement le but proposé ? Deux manières de l'opérer. L'une de renvoyer les Nègres ne peut être proposée que pour n'omettre aucune des combinaisons imaginables. On sent combien cette idée serait absurde et difficile d'exécution ; combien peu d'ailleurs elle remplirait le but de bien-

faisance supposé , puisque tôt ou tard ces mêmes individus seraient exposés à retomber dans les fers de Nations moins scrupuleuses. Mais le Pacte général. Nous y viendrons tout à l'heure ; et ce n'est pas encore le moment de discuter cette proposition qui semble être la réponse à toutes les objections , et comme la clef du système.

L'autre manière serait de les affranchir en les gardant dans les Colonies. Dans ce cas, deux suppositions. D'y laisser en même tems les Blancs. Impossible. Une foule de raisons. Quel cahos ! Quelle anarchie ! Quel désordre affreux ! Quel pouvoir assez fort réussirait à contenir ces affranchis enivrés de leur nouvel état, empressés d'en faire valoir tous les droits, et dont le nombre est décuple de celui des Blancs ? Bientôt ceux-ci chassés ou plutôt égorgés laisseraient un champ libre à leurs ennemis ; et cette horrible révolution , déconcertant l'attente de leur bienfaiteur , attireraient ses armes vengeresses sur une race ingrate et perfide , et lui rendrait ses fers qu'on venait de briser. Rappelerez-vous les Blancs (*) ? (car il faut se prêter à toutes

(*) Qu'on ne me dise pas que je ne forge ici que de chimériques et ridicules suppositions. Il n'y a pas trente

les suppositions) et après avoir établi parmi les Nègres une police telle qu'ils l'exercent en Afrique sous la conduite de leurs Chefs, et distribué les terrains avec une sagesse et une équité capables de satisfaire tout le monde, les abandonnant enfin à eux-mêmes, vous borneriez-vous à la jouissance intérieure d'avoir fait des heureux, et au rôle sublime de protecteur désintéressé ? Ou bien, vous flatteriez-vous de l'espoir de conserver avec eux des relations de commerce ? Quand j'accorderais qu'il fût possible que dans ce nouvel ordre de choses, les Isles ne perdissent rien de leur splendeur actuelle, et qu'elles formassent l'objet d'un commerce intéressant pour nous, cette idée de relations avec eux serait encore une chimère. Elles seraient bientôt ou croisées par la concurrence de toutes les Nations Européennes, ou même détruites par l'invasion

ans qu'on avait proposé d'abandonner les Colonies trop dispendieuses, disoit-on, pour l'Elat, et qui seules exigeaient l'entretien d'une Marine si difficile à soutenir. Si une telle idée eût été adoptée, il aurait bien fallu cependant admettre l'une des combinaisons que j'expose, et en essuyer tous les inconvéniens. Comme il existe encore bien des gens plus zélés qu'instruits à qui un tel système ne semblerait pas extravagant, je ne crois pas qu'il soit inutile de les en désabuser.

qu'elles ne manqueraient pas d'en faire. De-là des guerres d'autant plus désavantageuses, que vous seriez privés du point d'appui que vous fournissaient jadis les Colonies elles-mêmes. Après les avoir abandonnées, il faudrait en tenter une seconde fois la conquête. Si le sort des armes vous était favorable, si vous aviez le bonheur de chasser ces frêlons jaloux et ambitieux, tout invite à croire que, satisfaits d'une épreuve dangereuse, éclairés par l'expérience, vous retourneriez bientôt à l'ancien plan trop légèrement abandonné, et que vous ne voudriez plus courir le risque d'un sacrifice onéreux pour vous et perdu pour l'humanité.

Si je ne parlais qu'à ces hommes célèbres qui, par leurs vertus et leurs talens, honorent à la fois la France et les Lettres, je pourrais sans doute me dispenser de discuter séparément chacune des objections dont eux-mêmes ont si bien senti la faiblesse, mais j'ai à convaincre un peuple libre que révolte la seule idée de l'esclavage, et qui, dépourvu des connaissances nécessaires pour prononcer sur un objet aussi important, est bien loin d'en concevoir toutes les difficultés. Je suis donc forcé d'entrer dans une infinité de détails superflus pour les gens instruits par leurs places, ou par leurs relations avec les Colonies, ou

simplement par les lumières qu'ils ont puisées dans quelques Ouvrages. J'oserai dire plus. Malgré l'intervalle immense qui sépare de la multitude ignorante , cette classe composée d'hommes éclairés , peut-être n'est-il pas inutile de remettre sous les yeux de ceux-ci , toutes les combinaisons d'un système dont ils semblent n'avoir qu'entrevu les obstacles , et qu'ils jugent praticable à l'aide de quelques suppositions , puisqu'ils ne se lassent point de le reproduire. Semblables à ces Géomètres hardis qui , courant après la chimère d'un problème fameux , mais démontré impossible , moins retenus par l'exemple des naufrages multipliés dont cette vaine recherche fut la cause , qu'éblouis par l'espoir de réussir dans une entreprise hasardeuse , épuisent en faux calculs un génie et du tems ainsi perdus pour le progrès des connaissances humaines. Ce serait donc en Morale , comme dans les Sciences , un Ouvrage fort utile que celui où l'on pousserait jusqu'à l'évidence les preuves nécessaires pour détourner d'un travail infructueux , ces hommes rares dont les écrits destinés à éclairer l'Univers , devraient uniquement être dirigés vers un tout si noble et si grand.

Continuons. Je ne suppose donc pas que l'on abandonne absolument les Colonies ; et admettant pour un moment la possibilité de

purger entièrement nos Isles de cinq ou six cents mille Esclaves dont elles sont couvertes, je me prêterai à l'idée que l'on puisse leur substituer un nombre égal, ou, si l'on veut, moindre de Blancs dont les mains libres cultiveraient ces terres situées sous un climat brûlant. Mais, 1°. pour déterminer les individus les moins fortunés parmi nous à s'expatrier, à rompre les fortes chaînes de l'habitude et du sang, à repousser cet attrait vainqueur et universel qui fixe ou rappelle l'homme aux lieux de sa naissance, il faut un aiguillon puissant; ou la certitude d'un meilleur sort qui le décide, ou l'espoir d'un avenir brillant qui le séduise. Ici rien de tout cela. Cet apât trompeur qui, arrachant tant de malheureux du sein de leur Patrie, les immole aux effets combinés d'un climat nouveau, et de la cupidité si souvent abusée dans sa folle attente, ce piège destructeur ici ne serait pas même tendu. Ce ne serait plus un lot heureux qu'ils pourraient se flatter de devoir au hasard. Leur place serait marquée pour toujours. Destinés uniquement aux pénibles travaux de la terre, ils renouvèleraient sous le tropique le tableau de ce qui se passe en Europe, où la classe nombreuse des Cultivateurs subalternes est à coup sûr la plus indigente, et la moins susceptible d'aspirer à un changement de situa-

tion plus favorable. Je sais bien qu'il ne serait pas impossible de prouver qu'à beaucoup d'égards, ils gagneraient dans cette transplantation. En effet, tous ces maux affligeans, fruits de l'hiver, disparaissent sous un climat dont l'imagination exagère la malignité. Les défrichemens l'épurent sensiblement de jour en jour, et sa douceur invite plus d'un Européen à lui sacrifier son ancien berceau.

Ne craignons pas de le dire. L'hiver est le véritable père de l'indigence. C'est lui qui, accumulant autour du malheureux tous les besoins qui forment son cortège effrayant, le prive encore du seul moyen que lui a donné la Nature pour les écarter. C'est lorsque sa faim est dévorante, c'est lorsqu'une nudité presque absolue l'abandonne en proie à un froid rigoureux, c'est alors que ses deux bras, sa seule richesse, sont insuffisants pour chasser loin de lui la misère ou la mort. Que peuvent les secours de la bienfaisance contre un fléau renaissant et si terrible ? Diminuer ses effets déplorables, et non en extirper la cause.

Plus favorisée de la Nature, dans un climat doux, sous un ciel pur, grâce à une végétation rapide, et jamais interrompue, la terre, sans cesse active, fournit à ses habitans une nourriture certaine, variée, agréable, des récoltes promptes et abondantes. Les vêtemens

leur sont presque superflus. Une cabane faite à la hâte, pourrait suffire à leur demeure dans tout le cours de l'année qui n'est jamais sujette aux brusques alternatives des saisons les plus contraires.

Mais la mollesse et la servitude qui en est la suite, sont l'apanage de ces Peuples enfans gâtés de la Nature, tandis que la vigueur et la liberté sont les compagnes inséparables de ceux pour lesquels elle ne semble qu'une Marâtre. D'un côté, l'homme maltraité peut-être par le climat, réduit à un travail continuél, incertain de sa subsistance ; mais libre. De l'autre côté, une douce température, une terre féconde, peu de maux physiques, beaucoup de sensations agréables, le jardin des Hespérides : mais l'affreux Dragon qui en garde l'entrée ; au milieu de tous ces biens, un seul mal ; mais le pire de tous, celui qui les réunit tous, l'esclavage. Quelle différence frappante dans cette distribution ! Et s'il dépendait de l'homme de faire un choix, pourrait-il balancer ? Mais ce contraste est-il bien vrai ? Dans ce vaste tableau de l'Univers, n'est-il que deux couleurs tranchantes ? Ou plutôt ses diverses parties ne se rapprocheraient-elles pas par des nuances moins dures ? Ah ! sans doute gouverné par un Roi bienfaisant, protégé par des loix justes et toujours

en vigueur , à l'abri de l'oppression des puissans et des riches , le pauvre préférerait encore les frimats de l'Europe , si , pour acquérir tous ces dons des plus délicieuses contrées , il lui fallait sacrifier sa douce et chère indépendance. Mais , sous un Gouvernement qui réunirait presque tous ces avantages , ce Journalier de la ville ou de la campagne , sur-tout s'il est époux et père , est-il bien sûr de jouir tranquillement et sans soucis d'un sort si désirable ? Il est libre , c'est-à-dire que pas un de ses semblables n'a le droit de lui dire : Tu m'appartiens , tu es ma chose. Il n'appartient en effet à aucun homme plutôt qu'à un autre ; mais il est réellement l'Esclave de ses besoins qui le forcent de vendre son tems à celui qui peut l'acheter ; et si le faible prix qu'il en tire suffit à peine à ses besoins présens et à ceux de sa famille , comment saura-t-il y pourvoir dans la saison rigoureuse ? Et n'est-il pas vrai qu'accablé de mille maux qu'accroît le spectacle déchirant de ces êtres chers et malheureux dont il est environné , n'est-il pas vrai qu'alors sa liberté se borne au triste avantage de pouvoir mourir où et comme bon lui semblera ?

(6) Quoi ! non content de l'esclavage qui survit en Amérique aux vœux de tous les cœurs sensibles , voudriez-vous l'appeler parmi

nous ? Et faut-il donc pour son bonheur que l'homme soit enchaîné ? Non : loin de moi cette affreuse conséquence. Non ; qu'il soit libre et qu'il meure. Il léguera du moins à ses descendans la noblesse de son origine , et n'emportera pas avec lui le regret d'en avoir altéré les titres honorables. Peut-être en considérant les progrès de la raison , et les pas que son influence sûre, quoiqu'imperceptible , fait faire à l'homme dans la carrière du bonheur , peut-être se consolera-t-il dans l'espoir que les siècles réaliseront un plan dont les Génies du premier ordre ne peuvent qu'entrevoir la possibilité , et les Rois les mieux intentionnés qu'ébaucher l'exécution.

Je le répète donc , et ne me lasserai point de le dire , de peur que l'on interprète mal ma pensée , en appliquant ici les réflexions que je viens de faire ; je prétends seulement en inférer que dans l'état actuel des choses : quand la comparaison du sort de nos Journaliers d'Europe , avec celui qui les attendrait en Amérique , serait démontrée toute à l'avantage de celle-ci , on ne parviendrait jamais à les en convaincre. Ils se refuseraient à remplacer les Esclaves de nos Isles , malgré tout ce que l'on pourrait dire pour leur faire entendre qu'ils y conserveraient la liberté. Et quand ce point serait obtenu , comment les distribuer

distribuer ensuite sur les habitations ? Serait-ce à titre d'Engagés, comme cela se pratiquait dans le premier âge des Colonies ? Non sans doute, et je n'imagine pas que l'on songeât à renouveler cette espèce de servitude si avilissante ; et qu'après en avoir délivré les Nègres, on voulût une seconde fois la transporter sur la tête d'une partie de la Nation. D'ailleurs, il est plus que douteux qu'il se présentât maintenant des sujets pour des fonctions pénibles, et qui seraient sûrement peu lucratives. Et puis, comment les contenir ? Par quels moyens qui conciliasent les égards que l'on doit à des hommes libres, et la sévérité de la discipline cependant indispensable pour l'entretien et le service de ces grandes machines qui réunissent la culture des terres à l'industrie des manufactures ?

Ce serait bien pis s'il était question d'employer des hommes parfaitement libres et de les soudoyer. Je compte pour rien la différence qui en résulterait dans le produit des habitations ; et j'écarte pour un moment cette considération politique si bien sentie par M. N. du désavantage que ce système occasionnerait à la Nation qui, l'ayant adopté, ne pourrait plus soutenir la concurrence dans les marchés d'Europe. Mais si, dans un Royaume aussi peuplé que la France, il est souvent

difficile à un Laboureur de rassembler une quantité de bras suffisante pour faire la moisson, c'est-à-dire pour un tems borné, comment à Saint-Domingue, par exemple, ou d'après un calcul que je ne crois pas très-éloigné de la vérité, je suppose à peu près deux cents individus par lieue quarrée, comment, dis-je, un habitant dont la culture et les autres travaux qu'elle entraîne, demanderaient cent ou cent cinquante ouvriers effectifs, pourrait-il se les attacher pour une année entière, et renouveler cette opération tous les ans ? Cela serait peut-être possible sur les petits biens ; mais, j'ose l'affirmer, absolument impraticable sur les Sucreries. Réunir pour des travaux qui ne connaissent point de relâche, cent ou deux cents individus libres, c'est-à-dire des gens dont la paresse, ou l'humeur, ou l'appât d'un plus fort gain offert ailleurs dérangeraient tous les travaux d'une habitation, et en exposeraient le propriétaire à perdre sa récolte, ou du moins à la voir diminuer considérablement ! Seraient-ils tous des célibataires ? Cela n'est pas présumable. Seraient-ils mariés ? Mais où sera donc la demeure de ces familles ? Formeront-elles, comme en Europe, des villages où chaque chef possesseur d'une cabane, et chaque matin y laissant sa femme et ses enfans, viendrait

les y retrouver chaque soir ? Dans ce cas , ils se nourriraient eux-mêmes , et leurs salaires devraient être bien considérables pour satisfaire les besoins de quatre ou cinq individus dans un pays où la livre de pain coûte communément dix sols argent de France. Il ne faudrait pas y parler de viande pour trois cents mille bouches , puisqu'à peine on peut en fournir à trente ou quarante mille. Enfin , soit qu'ils vécussent , comme je viens de le supposer , dans leurs propres chaumières , ou que vous parvinssiez à les fixer sur les habitations , et que , dans l'un ou l'autre cas , vous leur fournissiez des vivres de terre , tels que les patates , ignames , bananes , etc. , ainsi qu'on le fait aux Nègres ou Mulâtres libres ouvriers , le moindre salaire que vous pourriez leur donner en argent , serait du moins égal à celui qui est généralement admis pour cette classe de gens de couleur , c'est-à-dire trois livres par jour. Calculez à présent , et voyez si cette mise dehors n'absorberait pas les revenus. Il serait donc impossible à un habitant de soudoyer une pareille armée à un tel prix ; et s'il était moindre , impossible à ces ouvriers de vivre ; par conséquent extravagant de proposer à des hommes de quitter leur patrie , pour aller mourir de faim à l'autre bout de la terre , et sur-tout sans pouvoir leur

offrir la perspective d'une chance plus heureuse.

N'aurais-je combattu qu'un monstre imaginaire ? N'aurais-je créé de frivoles objections que pour me ménager un triomphe aussi facile que ridicule ? Enfin , au lieu du projet de substituer les Blancs aux Nègres , ne serait-il en effet question que d'employer ceux-ci après les avoir affranchis successivement ? Je conviens que cette idée offrirait moins d'inconvéniens que l'autre ; mais il en resterait encore assez , sinon pour la rendre impraticable , du moins très-difficile d'exécution. Je crois avoir déjà démontré le danger d'un affranchissement subit ; et il s'agit de discuter le projet d'opérer cet affranchissement par une gradation lente et adroitement ménagée. Je supposerai donc qu'ayant adopté cet heureux plan , le Ministère actuel s'y livrât sérieusement , et portât les premiers coups à ce hideux colosse de l'esclavage. Je supposerai encore que les successeurs de ce Roi et de ces Ministres bienfaisans , héritiers de leurs talens et de leurs vues , en suivront fidèlement le principe , et sauront toujours en combiner la marche avec le système d'administration générale. Mais qu'il me soit permis de demander comment on s'y prendra pour affranchir successivement une partie des Esclaves ?

Le moyen le plus simple et le plus naturel, sera de fixer cet affranchissement à un âge quelconque ; soixante ans, par exemple, pour les hommes, et cinquante-cinq pour les femmes, et à l'égard des mères de famille, aussi-tôt qu'elles auront cinq ou six enfans. Mais, 1°. ce ne serait qu'établir par une loi positive un usage généralement suivi dans nos Colonies, où les Nègres, sans cesser d'être Esclaves, quand ils sont parvenus à cet âge jouissent d'une liberté réelle, ou du moins de l'un de ses principaux attributs ; n'étant plus à cette époque, soumis aux travaux ordinaires, et se reposant dans leurs cases, s'ils sont infirmes, ou n'étant chargés que de quelques postes très-doux, tels que ceux de tailleurs de haïes, de gardiens de barrières ou de vivres, etc. Si la loi, en leur procurant la liberté, invitait leur ancien Maître à les garder sur son habitation, où ils continueraient d'être admis au partage des vivres, ce ne pourrait être sans doute que sous la condition qu'en échange de ce bienfait, ils y rendraient les petits services proportionnés à leurs forces ; sans quoi, il serait injuste de donner aux uns le droit d'exiger un salaire, car c'en est un que la subsistance, tandis que vous ôteriez aux autres celui d'exiger un service.

Or, en suivant ce système équitable, ce ne serait, comme je l'ai dit ci-dessus, que consacrer un usage.

Que si, du moment qu'ils seraient libres, ils se proposaient de quitter l'habitation, et que l'intention des législateurs fût de donner à ce bienfait de la liberté toute l'étendue dont il est susceptible, c'est-à-dire le droit de disposer de sa personne au gré de ses desirs, d'aller, de se fixer où bon lui semblerait, il faudrait donc qu'ils portassent la prévoyance jusques au point d'assigner à ces nouveaux affranchis des terrains qui leur fournissent à la fois une demeure et des moyens de subsistance. Autrement pour eux la liberté ne serait que le présent le plus funeste, puisqu'elle les exposerait au sort de périr de misère. Mais où les prendrait-on ces terrains? Ils sont tous distribués, ou, s'il en reste, ce n'est sûrement pas la centième partie de ce qui serait nécessaire pour un aussi grand nombre de têtes. Et s'il en manque déjà pour la génération présente, comment en pourvoir celles qui lui succéderont? Ces affranchis seront donc forcés de rester ou de revenir dans les lieux où ils ont pris naissance, où leur existence est assurée, où réside leur famille à laquelle ils sont en général très-attachés; et la nécessité,

plus forte que les loix , entretiendra sans effort , conservera naturellement l'ancien ordre que l'on voudrait intervertir.

Revenons maintenant. Ce n'est point par inadvertance que j'ai commencé , par la supposition de l'affranchissement obtenu dans un âge avancé. Je sais bien que ce serait adoucir et non supprimer l'esclavage , puisque les femmes n'étant ainsi affranchies qu'après l'âge où elles peuvent concevoir , ne formeraient pas une nouvelle race devenue libre en naissant. Mais , si j'ai démontré les inconvéniens de cette première supposition , il me semble que c'est avoir détruit d'avance toutes les autres qui ne feraient qu'accumuler de nouveaux obstacles , en rassemblant à la fois tout ce qui est capable d'embarrasser ou même d'arrêter la marche d'un système. En effet , si l'on affranchissait une certaine quantité de jeunes Esclaves des deux sexes , et sur-tout de Nègresses fécondes , non-seulement il faudrait essuyer tous les inconvéniens ci-dessus détaillés , mais éprouver à l'heure même celui de la langueur , ou , pour mieux dire , d'une diminution sensible dans la culture , et bientôt la privation totale des bras qui lui étaient ci-devant consacrés.

Ici le cercle des objections se ferme , et c'est-là le point où elles se réunissent en foule.

pour effrayer le Législateur. Car , en supposant qu'il fût possible de loger et de nourrir ces nouveaux affranchis par-tout ailleurs que sur les habitations pour lesquelles ils ne seraient plus que des êtres absolument étrangers ; si l'on pouvait créer des terrains pour les en gratifier , ce serait bien mal connaître l'homme en général et le Nègre en particulier , que d'imaginer qu'il fût disposé à se soumettre , même pour de l'argent , pour un prix égal au salaire des Blancs , à se soumettre , dis-je , aux travaux de la terre , tandis qu'autour de lui , presque sans soins , sans culture , croîtraient abondamment le riz , le maïs , le petit mil et les bananes.

C'est cependant ce que M. L. R. n'hésite point de proposer. Il est persuadé que , malgré la faveur du climat , on réussirait à fixer à la culture des terres tous ces nouveaux affranchis *qui vivraient en paix d'un semblable travail libre & fructueux*. Il se trompe. C'est parce que ce travail serait libre qu'ils ne s'y livreraient pas ; et s'il était assez fructueux pour tenter leur paresse , cet avantage à coup sûr ne durerait guères , et bientôt les Blancs seraient forcés d'abandonner une exploitation dont le prix de la main d'œuvre enlèverait tous les produits.

Les Nègres libres cultivent avec succès ,

dit-il , de petites habitations qu'on leur a données , ou qu'ils ont acquises par leur industrie. Cela est vrai , ils les cultivent , mais au moyen des bras de leurs Nègres esclaves. Ils sont devenus des propriétaires , ils sont réellement des habitans , et l'on peut assurer que ce ne sont pas eux qui abusent le moins de leur empire. D'autres exercent quelque métier lucratif qu'ils préféreront toujours à toute autre occupation ; et le nombre de ceux qui s'adonneraient au travail des champs , serait si petit en comparaison du besoin des cultures , qu'il faudrait imaginer de nouveaux expédiens pour rendre à la terre les bras dont elle serait privée.

« Craint-on que la facilité de vivre sans agir » sur un sol naturellement fertile , de se passer » de vêtemens sous un ciel brûlant , plonge les » hommes dans l'oisiveté » ?

Oui sans doute il faut le craindre , et c'est ce qui arriverait immanquablement. L'homme par-tout est né paresseux. C'est le besoin seul qui le force au travail ; et toutes les fois que la Nature prodigue le prévient ce besoin , ou le satisfera à peu de frais , il demeurera oisif.

« Pourquoi donc les habitans de l'Europe » ne se bornent-ils pas aux travaux de première nécessité » ? Je ne sais si j'entens bien M. L. R. , et si sa question ne s'offre pas sous

un double aspect. Au reste, dans quelque sens qu'il faille la saisir, je lui répondrai par bien des raisons qu'il me fournit lui-même. Les hommes qui, en Europe, ne se bornent pas au travail indispensable pour satisfaire les premiers besoins; ces hommes-là sont d'une classe supérieure à ceux dont il est question. Ce sont des gens aisés, et qui, déjà sûrs du nécessaire, peuvent songer au superflu. Ce seront les Ouvriers du luxe, les Tailleurs, Brodeurs, Coiffeurs et mille autres qui, bien payés par l'opulence oisive et capricieuse, ont aussi leurs fantaisies et jouent déjà le rôle de petits despotes à l'égard de leurs subalternes. Mais, en rétrogradant de ce point jusqu'au dernier échelon qui est le journalier, croyez-vous que les ouvriers des arts utiles toujours moins soudoyés que leurs heureux et brillans confrères, croyez-vous, dis-je, qu'ils aient beaucoup au-delà du nécessaire? Et quand cela serait vrai, est-ce-là l'état de la question? Ce ne sont pas des Cordonniers, des Serruriers, des Tailleurs de pierre qu'il nous faut, ce sont des Garçons de charrue, des Batteurs en grange, des Ouvriers pour la terre. Pourquoi en manquez-vous en Europe? Pourquoi s'y plaint-on de la rareté des bras pour l'agriculture? Ce n'est pas parce que la population diminue : au contraire, on nous dit qu'elle augmente. C'est

parce que les villes regorgent d'hommes, tandis que les campagnes en demandent à grands cris. Pourquoi l'homme né aux champs, s'empresse-t-il de les quitter, et se jette-t-il dans l'exercice des arts et métiers? C'est que de tous ceux entre lesquels il peut choisir, ceux-ci sont les plus lucratifs.

Je sais bien que, s'il était question de les introduire en Amérique ces arts industriels, on trouverait dans les Nègres des sujets que leur goût et leur adresse y rendraient très-propres. Mais encore une fois, nous n'en voulons point; ils nous sont inutiles: ce qu'il nous faut, ce sont des Cabrouettiers, des Indigotiers, ou Sucriers, et sur-tout des Nègres de place; et c'est ce qu'ils ne se soucieront point de devenir; ne fût-ce que par la raison que tel était leur métier pendant leur esclavage; ils ne le voudront plus faire, quand vous les aurez affranchis.

Tenteriez-vous de les y forcer? Ils passeraient plutôt à l'Espagnol, où ils trouveraient un Peuple disposé à les recevoir, des terrains suffisans, et un genre de vie analogue à leur goût et à leur manière d'être. Que si on parvenait à les contenir par des moyens violens, ce ne serait donc plus un travail libre, et j'ai prouvé qu'il ne pourrait être fructueux.

Ainsi, en nous transportant tout de suite

au moment où l'ouvrage serait consommé, en considérant les Colonies couvertes de Nègres libres, ou bien elles ne tarderaient pas à offrir des déserts incultes qui ne répondraient guères aux vues de la Métropole, ou bien elles seraient arrosées du sang des Européens; et l'on doit se rappeler la conséquence inévitable que j'ai dit qui résulterait de cette catastrophe : enfin, dans toutes les suppositions imaginables, pour se livrer à cette spéculation, il faudrait être bien sûr qu'elle serait commune à tous les Peuples qui possèdent des Colonies; et c'est ici la place de discuter ce fameux Pacte général.

Parmi la foule des Ecrivains qui naissent pour le bonheur ou pour l'amusement de leurs semblables, quelques-uns, dans une sphère étroite, brillent d'un éclat passager : souvent ils survivent à leur réputation ; et semblables à ces feux qu'admire un instant le vulgaire stupide, ils laissent à peine les traces de leur passage. Mais il s'élève de tems en tems de ces génies extraordinaires qui opèrent une révolution marquée dans les esprits, impriment un caractère particulier à leur siècle, et font époque dans l'Histoire des Nations. Ceux-ci répandant au loin des torrens d'une lumière vive et profonde, enfantent des idées neuves, des pensées fortes qui commandent l'admira-

tion par l'air de grandeur dont elles sont accompagnées, et sur-tout par l'intérêt général qu'elles renferment. Tels le Plin Français, Montesquieu, le Citoyen de Genève. Leurs immortelles productions sont pour la postérité un trésor inestimable, non-seulement par les vérités utiles qu'on y trouve répandues, mais même encore, j'ose le dire, par les erreurs qui leur sont échappées. Celles de l'esprit seraient à craindre sous leurs plumes séduisantes, si, devenues bientôt l'objet des contradictions, elles n'étaient en quelques sortes le germe des principes lumineux auxquels elles ont souvent donné la naissance. Mais ces douces erreurs qui émanent d'un cœur sensible et compatissant, ces Romans affectueux dans lesquels se complait un ami de l'humanité, ces rêves d'un bon Citoyen, ah ! ce sont-là des erreurs respectables qu'il est dangereux de combattre, qu'il est affligeant de détruire. Ce ne sera donc qu'en tremblant qu'un des plus sincères admirateurs de ces grands-hommes osera y porter une main profane, et déchirer le voile ingénieux ou flatteur qui dérobe à nos yeux l'austère vérité.

Il appartenait à l'Auteur de l'esprit des loix, en traitant de l'esclavage, et particulièrement de celui des Nègres, d'en proposer la

suppression par un Pacte général entre les Nations. Voici ces fameuses expressions : « De » petits esprits exagèrent trop l'injustice que » l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle » qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans » la tête des Princes de l'Europe, qui font » entr'eux tant de conventions inutiles, d'en » faire une générale en faveur de la miséri- » corde et de la pitié » ? Cette idée, belle et digne de Montesquieu, n'est cependant présentée que sous une forme ironique; et la légèreté de l'expression, affaiblissant l'énergie de la pensée, donnerait lieu de croire que son Auteur a douté qu'elle pût être réalisée un jour. Après lui, M. L. R. en parle, et je renvoie à la seconde partie de ce discours pour ce qui le concerne. Enfin, M. N., dans son dernier Ouvrage sur les Finances, recueillant la même pensée, la propose encore comme l'unique moyen d'anéantir l'esclavage. Son aperçu rapide sur cette matière, rassemble en peu de mots toutes les objections que j'ai analysées. Mais on pourrait le comparer à un Médecin habile appelé dans une maladie désespérée. A l'aspect du mourant, il ne se dissimule pas l'insuffisance de son art; et, s'il propose un remède, c'est en témoignant par sa contenance abattue combien peu il y compte.

Il faut en effet que le projet d'affranchir les Nègres dans les Colonies , soit aux yeux de ceux qui s'en occupent , d'une étrange difficulté , puisque , pour le consommer , ils en sont réduits au point d'invoquer la réunion du suffrage de toutes les Nations intéressées à ces mines d'or si précieuses. M. N. avait-il besoin de former un vœu aussi humain pour nous peindre son cœur bienfaisant ? Peut-on se méprendre aux motifs qui ont guidé sa plume , et craindrait-il qu'on n'y reconnût pas à chaque ligne le Citoyen vertueux et le Philosophe estimable ? Mais , que nous serions à plaindre , si les efforts qu'il fait pour améliorer le sort de ses Concitoyens , n'avaient pas un point d'appui plus solide que celui-ci ; et si , ne se livrant qu'à des projets vagues , ou s'abandonnant à de vains gémissemens , il eût négligé d'ouvrir une route qui tend réellement au but de la félicité publique. Ce Pacte , il le propose ; mais il n'y croit pas. Eh ! qui pourrait y croire ?

S'il était permis de s'en occuper un instant , représentons-nous une assemblée formée de tous les Souverains de l'Europe : il faudrait sans doute qu'ils y intervinssent tous , et ceux qui feraient l'abandon généreux et présent d'une partie considérable de leur domaine ,

et ceux qui promettaient le sacrifice de leurs espérances. On pourrait d'autant mieux en croire aux assurances de ceux-ci qu'il serait facile de prévenir ou de réprimer leurs infractions au traité. Mais les autres, et sur-tout la France qui a la plus grande, ou du moins la plus riche portion de cet immense héritage, est-il si facile d'imaginer qu'ils formassent sérieusement une semblable proposition ? La défiance si naturelle aux hommes en affaires d'intérêt, cet obstacle à tant d'accommodemens entre particuliers, ne s'opposerait-il pas à la conclusion de ce fameux traité, qui déciderait l'une des plus importantes questions entre Souverains. Cette considération est si forte qu'elle suffirait pour arrêter celle des parties contractantes, qui y apporterait la meilleure foi. Quelles Puissances garantiront la fidélité des autres ? Et réciproquement. Toutes entr'elles, me direz-vous, et au besoin, toutes contre une seule, si elle voulait rompre son engagement. Que d'intérêts compliqués ! Que de manœuvres politiques ! Que d'entreprises sourdes pour se surprendre les uns les autres ! Et enfin que de guerres ! Pour opérer une semblable révolution, il aura fallu d'abord supposer à tous les Peuples d'Europe les dispositions les plus pacifiques, et voilà la guerre

guerre allumée , voilà des flots de sang humains qui coulent pour le maintien d'une loi de douceur et d'humanité. En un mot , il suffirait qu'un seul ou plusieurs des plus puissans enfreignissent le traité pour forcer les autres à suivre son exemple , sous peine d'être déchus de tous les avantages qui sont d'un si grand poids en politique. Enfin , vous flattez-vous que jamais les hommes aiment mieux être généreux que riches , humains que puissans , raisonnables qu'ambitieux ? En admettant pour un instant le silence des passions humaines , ne pourrait-on pas à coup sûr en prédire le retour ? Il aurait fallu un miracle pour réunir en même tems dix ou douze Souverains animés des mêmes vues ; concourant de bonne-foi à l'exécution d'un si beau projet , et il en faudrait un bien plus étonnant pour perpétuer cette heureuse situation ; sans quoi tout serait perdu ; et si , dès la seconde génération ; quelqu'ambitieux venait à naître , il renverserait en un instant tout ce bel édifice ; et son funeste génie imprimant le mouvement au reste de l'Europe , la replongerait ~~dans~~ dans un déluge de maux d'autant plus sensible , qu'il succéderait à un siècle de paix et de vertus.

Plus on s'arrêtera sur cette question , moins on pourra concevoir que M. N. , placé par un

de ces hasards heureux et peu communs dans une situation qui tourne au profit de la société les lumières acquises par la philosophie, que M. N., dis-je, après avoir vu les hommes de si près, les avoir étudiés, non dans les livres, mais chez eux-mêmes, renouvelle un projet dont la bête doit être la perfection des vertus sociales. « Un tems peut arriver, dit-il, où » les Princes lassés de l'ambition qui les agite, » et de ce retour habituel des mêmes inquiétudes et des mêmes projets, tourneront davantage leurs regards vers les grandes idées » d'humanité; et, si les hommes du tems présent ne doivent pas être spectateurs de ces » heureuses révolutions, il leur est permis du » moins de s'unir par leurs vœux, à la perfection des vertus, et au progrès de la bienfaisance publique. »

Que l'on me permette ici une réflexion. Il me semble que M. N. entraîné par cette idée si touchante, pour en accélérer l'exécution, a tout de suite supposé que chaque génération léguant à celle qui la suit la portion de lumière qu'elle a acquise, et chacune d'elles partant toujours de ce point, un jour viendrait qu'une seule recueillerait enfin ce précieux héritage. Cela est très-vrai, par exemple, en physique, en géométrie, en astrono-

mie; et l'on conçoit d'autant plus aisément les progrès sûrs et sensibles de ces sciences exactes, que leurs axiômes sont appuyés sur des démonstrations, et constatés par des faits. Mais il n'en est pas de même en morale. Tout ce qu'on a écrit et pensé sur cette matière dans un siècle a toujours été perdu pour l'autre. C'est le vrai tonneau des Danaïdes; et la tardive science des vieillards s'efforce vainement d'éclairer la jeunesse aveugle et indocile qui doit la remplacer. D'abord séduits, enfin désabusés : par une alternative constante, la vérité, la raison tour à tour triomphantes et détrônées, telle est l'histoire des hommes. Pour réaliser cette chimère du bonheur général, il faudrait qu'ils naquissent justes, sobres, désintéressés, sans passions, en un mot des Ariges, et sur-tout que les bons Rois et les grands Ministres fussent immortels. Alors je croirai à la possibilité de ce plan magnifique. Mais tant qu'ils luteront de richesses et de puissance; et ce combat sera éternel; qu'on ne croie pas qu'il soit jamais possible à la seule vertu d'établir son empire au milieu de ces scènes orageuses que renouvellent à chaque instant le flux et le reflux continuel des intérêts divers dont la société est agitée.

Enfin, pour donner plus de poids à toutes

ces observations , finissons par opposer M. N. à lui-même. Voici ce que je trouve dans son Ouvrage. « On prend un Royaume en masse , » et dans l'espace vague des tems : si la durée » d'une génération ne suffit pas à l'exécution » de ses idées , on porte ses vues plus loin , » et c'est la postérité entière qu'on embrasse » dans ses projets : si les loix , si la politique » des autres Nations viennent gêner les com- » binaisons chimériques auxquelles on s'aban- » donne , on associe ces mêmes Nations au » système qu'on a conçu , et l'on étend son » humanité , l'on aggrandit sa bienfaisance de » tout l'espace dont on a besoin pour faciliter » le jeu de ses propositions. »

Admettons ces réflexions aussi justes qu'elles sont profondes , et disons qu'il serait physiquement et politiquement impossible d'affranchir les Nègres.

Cette résolution du problème est-elle donc claire et inattaquable ? Faudrait-il absolument renoncer à une aussi belle idée ? Oui , je le crois : trop d'obstacles invincibles la contrarient , et l'on est obligé de la renvoyer au chapitre déjà si nombreux des spéculations , telles que l'égalité de richesses et de puissance entre les hommes , la pacification générale , etc. etc.

Mais ce qui est possible, ce qui est juste, ce qui presse, c'est l'emploi des moyens les plus sûrs pour adoucir l'esclavage ; et l'exécution d'un tel projet aussi praticable qu'humain, en immortaliserait l'Auteur. Tandis que le Philosophe propose, et que l'homme d'Etat discute, tandis que tous deux sont arrêtés par le concours de tous les obstacles qui s'élèvent en foule contre le bien ; l'humanité souffre, sa voix retentit au fond des cœurs sensibles ; elle y reclame des secours prompts et efficaces contre les effets d'une constitution vicieuse plus facile sans doute à réformer qu'à détruire. C'est une plaie ancienne et profonde qu'il s'agit de panser pour en arrêter les progrès effrayans. Scrutateurs de la Nature, Artistes célèbres, qui, fouillant jusques dans les entrailles de l'homme, cherchez à y surprendre le secret de sa formation, ou du moins celui de prolonger son existence ; ah ! laissez-là vos savans traités, vos doctes conférences ; volez, il en est tems encore ; prodiguez à ce malheureux les secours de l'art ; arrachez-le, s'il se peut, aux tourmens dans lesquels il est près d'expirer. Ne vous flattez pas de le rendre immortel ; mais cherchez à le guérir. Philantrophes estimables, renoncez au projet de le rendre libre ; mais faites qu'il soit plus heureux. Si

vous n'êtes pas effrayés à l'aspect des augustes fonctions de Législateurs , si la réunion des dons du génie aux élans de la bienfaisance vous assurent des droits sur cet honorable travail , en voici un dighe de vous.

Fin de la première Partie.



SECONDE PARTIE.

JE viens de remplir la partie de ma tâche la plus pénible, en rassemblant toutes les preuves qui me semblent constater combien il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'opérer l'affranchissement des Nègres. Je sais bien qu'elles n'ont point échappé aux Auteurs qui ont effleuré ou traité imparfaitement cette importante matière, tels entr'autres que Montesquieu et tout récemment M. N..... Tous ont été frappés de la force de ces argumens invincibles; et cependant, malgré leur conviction intérieure, aucun d'eux n'a pu résister à l'attrait de présenter successivement une idée qu'eux-mêmes jugeaient chimérique. En lisant leurs Ouvrages, on ne peut se défendre du regret que d'aussi beaux génies, au lieu de se répandre en vaines déclamations contre un mal incurable, n'y aient pas proposé des adoucissements réels, et tracé du moins quelques lignes d'un plan bienfaiteur. On voit bien, que d'abord entraînés par leur cœur, et bientôt découragés à la vue des obstacles sans nombre qui s'opposaient à leur projet, ils ont refusé

d'entreprendre un Ouvrage qui , dans leurs mains , eût reçu une forme et produit des effets si utiles. Mais leur silence sur un sujet si touchant doit-il en interdire la discussion sans retour ? Pénétré d'admiration pour ces grands-hommes , saisi de respect aux approches du temple où ils rendent leurs Oracles , si j'ose en franchir le seuil , c'est moins pour n'exposer à une lutte inégale , que pour l'intérêt de l'humanité , méconnu ou négligé par ceux mêmes qui , à tant d'autres égards , en plaident si bien la cause. J'ai peut-être sur eux l'avantage de connaître mieux un tableau qui a frappé si souvent mes regards : heureux s'il n'est pas entièrement dépourvu de vérité et d'énergie ; heureux s'il peut intéresser des Juges délicats et sévères qui ne pardonnent pas la faiblesse du pinceau en faveur du sujet , et sur-tout s'il peut réveiller dans l'âme de quelques-uns de mes compatriotes la flamme de la bienfaisance qui n'y est sûrement qu'endormie.

M. l'Abbé Raynal est le seul qui ait du moins indiqué la route qu'il faudrait tenir , selon lui , pour adoucir et même pour anéantir l'esclavage des Nègres ; et quoique ces moyens soient impraticables , quoique son tableau manque de justesse , il n'en est pas moins vrai que cette tentative lui assurerait des droits sur la reconnaissance des âmes sensi-

bles ; et prescrirait à son contradicteur les plus grands ménagemens , si lui-même s'en était imposés. Son but est que les Nègres soient moins malheureux ; et c'est aussi le mien. Il voudrait qu'on abolît l'esclavage : je le voudrais aussi , si cela était possible. Il paraît en douter ; et nous sommes d'accord sur ce point. Mais ces obstacles l'irritent , l'échauffent , allument son enthousiasme ; et après une violente diatribe contre les Colons , il s'adresse aux Souverains de l'Europe , dont il réclame la réunion pour proscrire ce trafic odieux. Voilà donc encore le pacte renouvelé , et l'idée de Montesquieu reproduite ; mais sous des traits plus tranchans. Le même objet a fait naître le même résultat dans des têtes différentes ; et cet accord prouve mieux que tous les raisonnemens la difficulté d'une telle entreprise. Mais s'il est vrai qu'il faille y renoncer , si son Auteur même en sent toute l'inutilité ; que signifie cette imprécation par laquelle M. L. R. termine ce chapitre ? La croit-il propre à convaincre les esprits , à produire un effet favorable à ses clients ? J'ose croire le contraire. Représentons-nous un Souverain sensible , mais éclairé , qui lirait cet Ouvrage. Lorsqu'il en viendra à ces dernières lignes où l'Orateur l'invite à porter le fer et le feu chez celui qui se refuserait à cette sainte confédération , reconnaîtra-

t-il , à ce langage incendiaire , l'ennemi des superstitions , l'apôtre de la tolérance ? En appréciant favorablement son motif , pourra-t-il se défendre d'en blâmer l'expression fougueuse , et le livre lui tombant des mains , quelle impression , croyez-vous , qui doit lui en rester ? La ferme résolution de rejeter un projet si effrayant dans ses moyens , si dangereux dans ses conséquences , si douteux dans sa réussite. Frappé de ces derniers traits , il perdra le souvenir de ceux qui le précèdent , ou n'en sera que légèrement affecté ; et c'est ainsi que l'exagération passant le but , s'interdit souvent les moyens d'y revenir. En prenant une marche opposée , voyons s'il serait possible d'en approcher. Après avoir anéanti cette chimère du Pacte , examinons avec le même Auteur les Nègres dans leur berceau , qui est l'Afrique : suivons-les en Amérique où ils ont été transportés : voyons comment on les y traite , si les couleurs sous lesquelles on y peint leur sort ne sont point forcées , et si aux moyens proposés pour le changer , on pourrait en substituer d'autres plus justes , plus vrais , plus analogues à la nature des choses et aux circonstances ; sur-tout ne perdons point de vue ce mot de Solon , qui donnait aux Athéniens , disait-il , non les meilleures loix

possibles , mais les meilleures qu'ils pussent souffrir.

Tous les Auteurs qui ont parlé de l'esclavage, le font naître aux environs de l'Equateur , et particulièrement en Afrique (7). M. L. R. convient que son origine y est fort ancienne; je renvoie à son Ouvrage, où ce sujet, traité d'après d'excellens Mémoires, laisse peu de chose à desirer , pour y trouver la preuve que cette tyrannie, cette usurpation étonnante du plus petit nombre sur le plus grand , y est généralement établie. Cet aveu me suffit, et il écarte du moins le reproche que ce soit une invention Européenne. C'est cependant une opinion assez répandue , et même parmi des gens instruits, que les Habitans des Colonies, après avoir été les causes premières du transport des Nègres en Amérique, doivent être seuls taxés du reproche de l'entretenir en Afrique. Pour répondre à la première de ces imputations, je renverrai à l'Histoire de la découverte des Indes Occidentales, citée dans celle de Saint-Domingue, par le P. Charlevoix (*). On connaît ce fameux Las-Casas , protecteur des Indiens , défenseur de leurs droits violés

(*) Tom. II, pag. 155 et 156.

par les Espagnols ; croirait-on qu'il est le premier auteur de cette émigration constamment entretenue depuis lui. Si l'Histoire n'eût pas consacré une pareille anecdote , si elle eût échappé à Herrera , son Apologiste , pourrait-on l'imaginer ? Dans un siècle où la voix de l'humanité semblait étouffée , au milieu d'une Nation enivrée de ses riches conquêtes , et qui se plongeait alternativement dans des fleuves d'or et de sang humain , Las-Casas paraît comme un Dieu bienfaisant , qui vient arracher ces malheureuses victimes des mains de leurs féroces bourreaux. D'autres hommes se sont immortalisés par des faits éclatans , par des vertus supérieures ; le genre de sa gloire est unique. C'est le triomphe de l'humanité ; c'est , s'il est permis de le dire , le fanatisme de la bienfaisance. Las-Casas , dans la durée d'une vie assez longue , n'a eu qu'une seule pensée , son âme n'a été tourmentée que par une seule passion , celle de défendre la liberté de ses chers Indiens. Non content de les servir par son éloquence , combien de fois osa-t-il braver pour eux les tempêtes d'une mer orageuse , et celles d'une Cour peuplée de Seigneurs avides et intéressés à le faire échouer. C'est lui cependant qui , trompé par son cœur , en voulant sauver les restes infortunés d'une Nation prête à périr sous les chaînes de ses indignes

oppresses, c'est lui, dis-je, qui imagine, qui propose à la Cour d'Espagne le projet d'envoyer à Saint-Domingue des Nègres et des Laboureurs. Charles - Quint signa une Ordonnance pour faire transporter 4000 Nègres aux grandes Antilles ; et jamais peut-être on ne vit une idée plus révoltante sortir d'un cœur plus humain. Ce sera pour son nom, d'ailleurs si respectable, une tache éternelle ; et les grandes âmes dont la sensibilité embrasse tout l'univers, ne pourront que gémir sur les effets déplorables d'un zèle qui multiplia les fers d'une partie des humains, pour retarder de quelques instans la ruine de l'autre. C'est ainsi qu'un des plus ardens défenseurs de la liberté, est devenu le véritable auteur de la servitude introduite en Amérique.

Mais il résulte de ce fait qu'à cette époque il faillait bien qu'elle régnât avec force en Afrique, pour qu'un homme tel que Las-Casas imaginât d'en tirer parti pour alléger le sort des habitans de l'Hispaniola. On peut lui supposer sur cet objet un raisonnement, qui, en excusant jusqu'à un certain point son motif si funeste dans ses conséquences, pourrait encore de nos jours être employé par ceux qui voudroient justifier l'esclavage. « Ces gens, disait-il, ne peuvent être comparés à mes Indiens ; nous avons trouvé ceux-ci libres, et les

» Nègres sont Esclaves chez eux : c'est un
 » mal sans doute ; mais puisqu'il est fait , puis-
 » que la nature , puisque les coutumes éta-
 » blies dans leur pays les ont condamnés à cet
 » état d'asservissement , autant vaut qu'ils
 » l'éprouvent dans nos mains. » Mais ce
 sophisme très-faux dès-lors , l'est devenu bien
 davantage depuis que la traite , bornée dans
 son origine , et limitée aux seules côtes d'Afri-
 que , à formé l'objet d'un Commerce considé-
 rable , qui a pénétré jusque dans l'intérieur des
 terres. Le tableau des injustices , des horreurs
 qui en sont la suite , ne paraît malheureuse-
 ment point exagéré , s'il faut en croire ceux
 mêmes qui en sont les agens et les témoins.

Mais parce que ce commerce existe , auto-
 risé par l'usage et même par les loix , M. L. R.
 a-t-il raison de dire que ce sont les Colons avarés
 et paresseux (8) qui entretiennent l'esclavage ?
 Il serait difficile en aussi peu de mots de réunir
 un plus grand nombre d'idées fausses et de re-
 proches injustes. C'est comme s'il disait qu'en
 France l'avarice et la paresse des grands Pro-
 priétaires de fonds est la cause de la misère
 des gens de campagne ; et qu'il fallut s'en
 prendre aux Commerçans et aux Chefs de
 manufactures de l'indigence qui règne dans
 nos Villes. L'esclavage peut-être aussi ancien
 que le globe , répandu chez presque tous les

Peuples , admis même en Europe , où ses traces sont à peine effacées , l'esclavage transplanté en Amérique par les Espagnols , y subsiste comme tant d'autres maux que l'on sent , que l'on voudrait détruire , et qui résistent aux efforts de l'art , ainsi qu'aux vœux des Philosophes. Sans déclamer contre l'Armateur qui entreprend la traite des Nègres , sans injurier le Colon qui les emploie à la culture de ses terres , M. L. R. pouvait , ce me semble , exciter en leur faveur la bienfaisance du Gouvernement , et l'humanité de leurs Maîtres. Oubliant les dénominations odieuses sous lesquelles il nous qualifie , passons tout de suite à sa description du sort des Nègres dans les Colonies.

Elle est prise presque mot à mot dans le P. Charlevoix qui écrivait il y a au moins soixante ans. Saint-Domingue dont à peine en France on connaissait le nom au commencement du règne de Louis XIV , Saint-Domingue , pendant près d'un demi-siècle , ne fut regardé que comme la retraite de ces fameux Flibustiers , la terreur des Espagnols dans le Nouveau-Monde. La France , alors bien éloignée de prévoir le sort brillant auquel devait atteindre cette nouvelle Colonie , l'abandonnait , pour ainsi dire , à elle-même. Mais , tandis que le Souverain étonnait l'Europe par la rapidité de ses conquêtes , en

Amérique une poignée d'aventuriers y rendait le nom Français également célèbre par des exploits jusqu'alors inouis. Jamais possession si précieuse n'a peut-être aussi peu coûté que celle-là. On ne l'a dû vraiment qu'à l'incroyable intrépidité des Boucanniers qui, poussant leurs ennemis jusqu'au centre de l'Isle, et étendant de jour en jour leurs audacieuses entreprises, surent s'y maintenir à la pointe de l'épée. Tout le monde connaît le genre de vie de cette espèce d'hommes si extraordinaires ; et lorsque, sous le Gouvernement de M. Ducasse qui parvint à les civiliser, et à incorporer parmi eux les débris errans des Flibustiers, la Colonie prit une face nouvelle, et une consistance dont elle n'avait pas joui jusqu'alors ; on sent bien que les mœurs de ces premiers Colons durent se ressentir de leur ancienne férocité. Que l'on juge du traitement que devaient faire à leurs Nègres des hommes accoutumés au meurtre, au carnage, au spectacle des tortures, au mépris de la mort ; qui, comptant la vie pour rien, et mutilant sans pitié leurs infortunés Esclaves, ne faisaient que renouveler dans leurs champs tant de scènes affreuses dont ils furent jadis les Acteurs. Ah ! sans doute alors le tableau offert par M. L. R., eût été vrai ; personne n'en eût contesté la ressemblance. Mais j'en appelle

appelle à lui-même ; peut-il croire qu'il n'ait pas changé ? Et tandis que de nouvelles peuplades , accourues de France pour défricher ces fertiles contrées , y portaient des mœurs plus douces , depuis qu'un sang plus pur a remplacé celui de ces célèbres , mais farouches Cultivateurs , dans un siècle enfin où l'on voit les progrès si sensibles de la bienfaisance ; M. L. R. , à l'aide d'un style brillant , se flatte-t-il de rajeunir de vieilles descriptions ? Il lui était si facile de se procurer des Mémoires plus récents sur un objet qu'il est si essentiel de connaître. J'ose croire que son Ouvrage n'y eût rien perdu : ses plaintes en eussent peut-être été moins pathétiques , mais plus justes , ses Lecteurs moins émus , mais mieux instruits.

Écoutons le P. Charlevoix et son copiste M. L. R. , et suivons-les pied à pied dans chacune des expressions d'un récit bien capable d'attendrir les cœurs les plus insensibles.

« Rien n'est plus affreux que la condition » du Noir dans tout l'Archipel Américain.
 » Une cabane étouffée , mal saine , sans » commodité , lui sert de demeure. »

Les cases à Nègres , c'est ainsi qu'on les appelle , ne sont sûrement pas des palais ; mais au lieu de les comparer à des tanières d'ours , comme le fait Charlevoix , il serait

plus juste de dire qu'elles ressemblent aux maisons de nos Paysans. Celles-ci sont presque toutes en bois dont les intervalles ont été remplis par un mortier de terre ; & leur couverture est en chaume. Elles sont généralement basses , étroites ; et l'on conviendra sans doute avec moi que le terrain n'y est pas prodigué. Souvent une seule famille loge et couche dans la même chambre , qui lui sert de cuisine ; ou du moins la distribution intérieure se borne à deux appartemens pour ces deux objets. Près de-là est l'étable pour ceux à qui leurs facultés permettent d'avoir une vache , ou tout autre compagnon de leur sort ; et il n'est point rare que tous ces êtres réunis sous un même toit ne soient même pas séparés par une cloison. Je sais bien que ce n'est pas ainsi que sont logés les fermiers , sur-tout quand ils sont riches : aussi n'est-ce pas leur demeure que je viens de peindre ; mais celle des journaliers , c'est-à-dire , de la classe correspondante aux Esclaves de nos Colonies.

Veut-on voir maintenant des cases à Nègres ; Qu'on se figure d'abord une rue tirée au cordeau , et dont chaque maison est à la distance des autres de 36 ou 40 pieds. Sur quelques habitations chaque ménage à la sienne ; dans d'autres une seule en réunit deux

et jusqu'à trois; mais dans tous les cas une famille, que l'on suppose composée du père, de la mère et de deux ou trois enfans, est logée sur une superficie de 20 pieds en longueur sur 15 de largeur. Voici la structure et les matériaux de ce bâtiment. Des poteaux d'un bois dur, tels que le chêne du pays, l'acajou, le tendre à caillou, etc. sont plantés en terre à 3 pieds de profondeur, 4 pieds de distance et 6 ou 7 pieds d'élévation. L'intervalle est rempli par un clissage formée de lattes de Palmier ou de tel autre bois à la fois dur et flexible. Ils sont les maîtres de recouvrir cette mince cloison d'un mortier fait avec une terre tufeuse et blanchâtre sur laquelle ils passent la truelle, ce qui donne alors au dehors de la case un air de propreté. D'autres plus paresseux ou moins délicats s'en tiennent à leur clissage. La hauteur de la case est déterminée par les grandes fourches qui, destinées à porter le faite et les chevrons, sont de 4 à 5 pieds en terre, de 13 ou 14 d'élévation, et à la distance de 12. La couverture est quelquefois en latanier, plus ordinairement en têtes de cannes : c'est le chaume des Isles. Aussi modestes, l'un que l'autre, en Amérique comme en Europe, souvent il sert de toit à des familles très-respectables; et le

plus grand inconvénient qu'on ait à leur reprocher, c'est celui du danger des incendies. Quant à la distribution intérieure, la voici. La salle en entrant; c'est le nom qu'ils lui donnent : ensuite la chambre à coucher, et puis un cabinet. Point de plancher ; ils n'en ont pas besoin : seulement un galetas qu'ils forment à peu de frais pour débarrasser leur logement de tous les objets dont l'usage n'est pas habituel. De cheminée, on sent qu'ils peuvent s'en passer ; mais, quoique né entre les Tropiques, quoiqu'habitant un climat chaud, le Nègre aime le feu, même pour se chauffer : vous êtes sûr d'en trouver chez lui à quelque heure que ce soit du jour ou de la nuit. Le bois ne lui coûte presque par-tout que la peine de le ramasser, il ne l'épargne guères, et il satisfait à la fois son naturel frileux, et le besoin qu'il a de préparer sa nourriture. En un mot, telle est sa demeure. Je demande si elle est étouffée. L'air y circule librement ; et, grâce à la faveur du climat, il est toujours le maître ou de jouir de sa fraîcheur, ou de la tempérer, si elle lui paraît désagréable. Elle n'est donc pas mal saine en elle-même ; et, s'il arrive qu'on ait le droit de la qualifier ainsi, ce ne sera que relativement à sa position ; et l'on doit croire que l'intérêt de l'habitant a tou-

jours guidé son choix pour l'emplacement le plus commode et le plus sain.

« Son lit est une claie, plus propre à briser le corps qu'à le reposer. »

Ceci n'est pas plus fidèle. Le lit d'un Nègre n'est guères recherché ; mais , dites-moi , si celui d'un Paysan offre le modèle des raffinemens du luxe. Quelquefois il consiste dans une simple natte faite de la côte du bananier ; et il a cela de commun avec les habitans de l'Inde, même de la classe la plus riche, qui, tourmentés par la chaleur, préfèrent à toute autre cette couche molle et fraîche. Un plus grand nombre, craignant l'humidité du terrain, construisent leurs lits d'une autre manière. Ils fichent quatre pieux en terre, y posent des traverses en palissades de palmier ou de bois d'orme, sur lesquelles ils établissent une paillasse remplie de feuilles de bananiers ou de paille de maïs, et ce lit en vaut bien un autre. Quant à la couverture, elle n'est pas fort nécessaire dans un climat où les Blancs eux-mêmes se contentent d'un seul drap qui souvent est de trop. Au reste, je puis ajouter, comme une chose très-vraie, que bien des Nègres, à qui leur activité ou leur industrie procure une certaine aisance, sont en état de se donner ces petites commodités, ou plutôt

aspirent à singer en cela leurs Maîtres, comme on voit en Europe de proche en proche les classes inférieures s'élever au-dessus de leur niveau, moins pour satisfaire des besoins réels, que par un esprit d'imitation, et par un fol attrait qui les entraîne vers les objets d'un luxe aussi vain que dispendieux. Si quelques-uns d'entr'eux sont réduits à cette claie infortunée dont parle M. L. R., on peut assurer qu'il faut moins s'en prendre à la dureté des Maîtres, qu'à la paresse et à l'insouciance des Nègres.

« Quelques pots de terre, quelques plats de bois forment son ameublement ».

Pourquoi pas ? En y joignant les calebasses dans lesquelles il met son eau et sa provision de syrop, les couis qui lui servent d'assiettes, et sur-tout les chaudières dans lesquelles il fait cuire son manger, on aura effectivement un état assez exact de sa batterie de cuisine. Si elle n'est pas fort étendue, au moins elle lui suffit ; si elle n'est pas riche, elle est propre, elle ne lui coûte guères ; il peut casser impunément ses plats, ses verres, ses assiettes ; la terre ou les arbres lui en fourniront d'autres, qu'il n'aura que la peine de cueillir et de façonner ; et je ne crois pas que l'argent, ni la porcelaine ajoutent beaucoup au goût des mets que l'on y apprête à si grands frais parmi nous.

Pour compléter l'inventaire de ses meubles, il ne faut pas oublier le coffre où il serre ses hardes, les barils qui contiennent sa provision de riz et de maïs, tant pour lui que pour ses poules, et quelquefois le Banza dont il joue en s'accompagnant pour se délasser le soir et les jours de fête.

« La toile grossière, qui cache une partie de sa nudité, ne le garantit ni des chaleurs, ni des fraîcheurs du jour, ni des fraîcheurs dangereuses de la nuit ».

Pour répondre à ce dernier article, je renvoie ci-dessus où j'en parle, et j'y ajoute seulement ceci, que le feu restant allumé dans la chambre des Nègres toute la nuit, doit nécessairement en écarter la fraîcheur quand elle veut s'y faire sentir; et que dans les montagnes on leur donne une couverture de laine, ou tout au moins une casaque. A l'égard de leur vêtement pendant le jour, loin que celui qui leur est ordinaire soit insuffisant (9) cette chaleur insupportable les force quelquefois à s'en dépouiller. Le Nègre alors ôtant sa chemise reste avec un simple caleçon, et s'y trouve plus à son aise. Cette situation est de sa part affaire de choix et non de nécessité. Ce n'est point une privation douloureuse de vêtemens qui lui seraient utiles, et dont il est contraint de se passer; c'est l'effet heureux d'un climat

qui les lui rend superflus , et écarte ainsi un besoin si pressant en Europe.

Ceci est pour les jours de travail pendant lesquels on sent bien qu'ils ne sacrifient que ce qu'ils ont de moins beau. Quant aux Dimanches et aux jours de Fêtes , la toile grossière disparaît ; elle est remplacée par un habillement propre et lesté. Une chemise de toile blanche, un mouchoir de cou plus souvent des Indes que de Bayonne , une jupe de toile quelquefois très-fine , composent l'ajustement des femmes. Joignez-y le mouchoir de tête qu'elles arrangent avec une certaine élégance , et les pendans d'oreilles et le collier ; vous aurez une idée de leur toilette. Les hommes aussi curieux de porter du linge fin ont une veste de toile blanche ou simplement une chemise , tous un mouchoir de cou et un pantalon ou grand caleçon en ginga pour les moins fortunés , en toile de prix pour les riches. Par dessus tout cela un chapeau de paille ou quelquefois un semblable aux nôtres. Enfin , ainsi que parmi nous des nuances d'élégance ou de simplicité moins relatives au goût qu'aux facultés et aux différens degrés d'industrie de chaque individu.

« Ce qu'on lui donne de manioc, de bœuf » salé, de morue, de fruits et de racines, ne » soutient qu'à peine sa misérable existence.

» Privé de tout , il est condamné à un travail
 » continuel , dans un climat brûlant , sous le
 » fouet toujours agité d'un conducteur féroce ».

Voici la plus sérieuse des imputations à laquelle je suis forcé de répondre longuement et par des détails peut-être minutieux , mais qui sûrement ne sont rien moins qu'étrangers à la chose. La seule énumération de tout ce qui compose la nourriture des Nègres prouverait , en quelque sorte , le contraire de ce que prétend l'Auteur : et il est assez difficile d'imaginer qu'ils soient exposés à mourir de faim avec des moyens si variés pour la prévenir. Les premières Loix sur cet objet faites sous Louis XIII , renouvelées et étendues sous son Successeur en 1685 , fixe la quantité de vivres que le Maître doit leur fournir , et l'on peut affirmer qu'en général elles sont assez exactement observées aux Isles du Vent , sauf les disettes auxquelles les exposent de fréquens ouragans. S'il y a quelque différence à cet égard entr'elles et Saint-Domingue , elle provient de plusieurs causes qu'il n'est pas inutile de développer , puisque M. L. R. n'a fait que les esquisser légèrement. La Martinique , la Guadeloupe et les autres Isles Françaises qui en sont voisines furent découvertes , peuplées et défrichées par nous long-temps avant Saint-Domingue , les Loix y étaient déjà en vigueur ,

tandis que cette dernière Colonie, comme je l'ai dit plus haut, alors à peine connue, se sentait de la faiblesse de son enfance, et l'on peut le dire, de la barbarie de son origine, jusqu'au moment où les Sièges de Justice y furent établis et y portèrent avec eux le recueil des Loix connues sous le nom de Code noir, et entr'autres celles relatives à la nourriture et à l'entretien des Esclaves; la Police sur cet objet s'y exerça moins par une connoissance précise de Loix qu'on n'y avait point encore admises, que par le souvenir confus que purent en conserver quelques habitans des Isles du Vent, mêlés avec les Conquérans de Saint-Domingue. Bientôt leur publicité dut concourir avec un usage déjà familier aux débris de la Colonie de Saint-Christophe, qui y fut transférée à la même époque : mais l'ancienne coutume prévalut à bien des égards, et les causes locales contribuèrent sans doute à la maintenir. Quelle différence en effet entre l'étendue des Isles du Vent et celle de Saint-Domingue ! Là, un sol borné pour un grand nombre de Cultivateurs ; ici des possessions immenses pour une poignée d'habitans. Je parle d'un temps éloigné ; car l'on doit sentir que l'accroissement de la population et les partages des successions ont dû retrécir ces vastes propriétés. M. L. R. a donc quelque

raison de dire que les habitans de Saint-Domingue, car c'est eux qu'il désigne, « donnent » communément aux Nègres une portion de » terre qui doit fournir à tous leurs besoins ». Ce qu'il ajoute n'est pas moins vrai : « ils » peuvent employer à son exploitation une » partie du Dimanche et le peu de momens » qu'ils dérobent les autres jours au temps de » leurs repos ». Tel est en effet l'ordre établi, non pas communément, mais dans une partie de Saint-Domingue, par un abus formellement contraire aux sages dispositions des loix. C'est ici le lieu de réclamer contre un pareil usage, et d'en faire sentir tous les inconvéniens qui n'ont point échappé aux Législateurs. Le plus grand est l'incertitude pour le Propriétaire que son attente soit remplie, et le danger que la paresse ou le défaut de prévoyance de ses Nègres ne l'exposent au malheur d'éprouver la disette sur son habitation. Quelle que soit la force du pressant aiguillon de la faim, il ne faut pas s'attendre qu'il suffise pour déterminer à un travail constant, la plus grande partie des Nègres bien plus occupés du moment présent qu'inquiets de l'avenir. Ils aimeront mieux se reposer, ou courir, en un mot faire diversion à leurs travaux; et cette insouciance assez naturelle aux Nègres s'accroît encore chez ceux à qui leur force ou leur adresse donne l'espoir

de se procurer une subsistance aisée aux dépens des autres. Ainsi le pere de famille, prévoyant et laborieux est souvent pillé par son propre camarade : quelquefois il perd dans une nuit le travail de quinze jours, et la provision de la semaine; car le voleur ravage, dévaste, sans pitié, sans égards et presque sans profit pour lui-même. De-là, le découragement, le désespoir chez les uns, le châtimement pour les autres, et toujours la disette égale entre les coupables et les malheureux dépouillés. Si l'irruption se fait chez le voisin, le voleur risque d'être mutilé ou massacré, et dans tous les cas le moindre danger qu'il court est celui de la punition qui l'attend chez son Maître. D'ailleurs, si le père qui presque seul est chargé de la fonction pénible d'assurer la subsistance de sa famille, si dis-je, il tombe malade, que deviendra-t-elle ? Il sera soigné, nourri à l'Hôpital; mais sa femme, ses enfans languiront pour peu que sa maladie dure, ou le Maître un jour sera forcé de les nourrir lui-même; et dans ce cas voilà son avarice trompée. Enfin est-il juste d'assigner sa nourriture sur le temps qui ne devrait être destiné qu'à son repos, ou à tout autre libre emploi qu'il pourrait en faire? Que de maux, que d'inconvéniens résultent d'un tel système moins à redouter sur une habitation bien administrée, et sous un

Maître vigilant, mais cependant réels et vraiment déplorables sur bien d'autres ! Qu'on me permette de peser sur ce chapitre qui est de la plus grande considération, et d'où dérivent tant de désordres. C'est le premier, c'est le plus pressant besoin de l'homme auquel il faut pourvoir ; la nature l'exige, l'humanité le sollicite, l'intérêt personnel le conseille, et si le Colon sourd, insensible à leurs voix réunies, méconnaît un devoir si sacré, la Loi doit l'y contraindre. Elle existe cette Loi, mais elle reste sans exécution. La visite des vivres sur chaque habitation est ordonnée ; mais elle ne se fait point, et cette négligence produit les effets les plus funestes. J'ose le dire, c'est le plus grand fléau qui puisse affliger les Colonies, en ce qu'il attaque la population dans une de ses principales sources qui est l'abondance de tout ce qui doit servir à la nourriture des hommes. Il fait naître le maronage et tous les châtimens qui en sont la suite. Il prive donc doublement la terre d'un nombre considérable de bras qui devaient étendre la culture, et par l'affaiblissement de la génération présente diminuée ou détruite, et par la rareté des individus qui eussent dû la remplacer un jour.

Je m'aperçois qu'ici je marche entre deux écueils. Quelques-uns de mes compatriotes, qu'offensera cette réclamation, m'accuseront

d'avoir exagéré le mal ; et les ardens défenseurs de la cause des Nègres ne pouvant me taxer du reproche de l'avoir dissimulé, triompheront d'un aveu qu'ils jugeront leur être si favorable. J'inviterai les premiers à m'imposer pour peine une rétractation à laquelle je me livre d'avance avec joie ; mais que je crains bien qui ne soit éloignée. Quant aux autres , la première réponse que j'ai à leur faire , c'est qu'ils ont eu tort de généraliser une imputation si grave , et qui tombe à faux sur le plus grand nombre des Propriétaires. En peignant les maux qu'entraîne avec elle la disette , je n'ai pas prétendu dire qu'elle régnât dans nos Colonies. En convenant avec M. L. R. des conséquences dangereuses du système adopté dans une partie de Saint-Domingue , et parti entièrement dans celle du Nord , je n'ai pas dit qu'on y manquât de vivres , et que le Nègre pût à *peine y soutenir sa misérable existence*. Non , ce reproche seroit injuste , et je suis si éloigné de le faire , qu'après avoir exposé le tableau affligeant de la misère à laquelle sont réduits les Nègres entre les mains d'un Maître qui consulte mal ses véritables intérêts , je me permettrai de lui opposer celui d'une Habitation bien administrée , et je ne craindrai pas que les gens instruits et raisonnables m'en disputent l'existence ; j'ajouterai même qu'ils ne

conviennent que le nombre de celles qui lui ressemblent est fort grand.

Je commence par dire que les vivres y sont en suffisante quantité, et même en abondance, soit que par l'usage dont il a été question ci-dessus, ils aient été plantés par les Nègres chacun en particulier, ou par petites associations, soit que le Propriétaire ait adopté la méthode sans doute préférable de faire faire cette plantation en commun. Voici alors comment se fait cette opération, et quelles en sont les suites. Un terrain quelconque destiné à cet objet, dans lequel on a planté des ignames ou patates, qui sont les vivres les plus ordinaires et comme le fond de la nourriture des Nègres, est sarclé et entretenu par l'atelier réuni. Ce travail fait partie de la masse des travaux de l'Habitation, au moyen de quoi il n'est jamais pris sur le tems de leur repos. On établit un ou plusieurs gardiens de jour ordinairement à poste fixe; et toutes les nuits on en pose d'autres qui doivent faire une garde exacte contre les voleurs étrangers ou même domestiques. Comme il y va du salut commun, la discipline est sévèrement observée; et il n'y a point de grace pour le voleur avide, ni pour le gardien infidèle ou négligent. L'intérêt de tous demande la punition d'un seul qui compromet un objet si précieux, et les

règlemens à cet égard sont conformes au droit naturel , admis parmi les peuples les plus humains et les plus policés. Lorsque la maturité de ces racines est venue , on en commence la *fouille* qui a lieu deux fois par semaine , le dimanche et le jeudi. Pour faire cette distribution avec ordre , l'heure est indiquée , le dimanche au lever du soleil , afin qu'ils puissent disposer librement du reste de la journée , et le jeudi à midi en sortant du travail : c'est l'affaire d'une demi-heure ; et ce jour-là le retour dans les champs est retardé d'autant , afin de ne pas diminuer l'intervalle du repos ordinaire. Presque tout l'atelier se trouve à cette besogne intéressante , grands et petits , excepté les vieillards , les enfans , les infirmes et les malades. Chacun est muni de sa houe , et d'un panier ou d'un sac. La bande est rangée sur une ligne devant la portion de terre qui doit être *fouillée* , et dont la largeur proportionnée au nombre des têtes est déterminé par l'Econome , et plus souvent encore par les Commandeurs. Quand tout le monde est rendu , le signal se fait , et tous travaillent avec ardeur , quoique la mesure soit ordinairement subordonnée à la quantité de vivres dont l'Habitation est pourvue , et ne dépende jamais du caprice des fouilleurs. Le soin de l'Econome qui doit toujours être présent à cette opération,

tion, est de veiller à ce que la distribution soit juste et égale autant qu'il est possible. Heureuse l'Habitation où règne l'abondance au point d'y pouvoir laisser sans inquiétude sur l'avenir les vivres à la discrétion des Nègres ! Heureux les Propriétaires prodigues en ce genre, et dont l'on peut dire qu'ils nourrissent leurs voisins ! Comme il est rare que cette attention, que cette prévoyance sur un article si important ne soit accompagnée d'une disposition générale à traiter humainement les Nègres, on peut assurer qu'elle contribue essentiellement à la prospérité d'un atelier. Tous ceux que l'âge ou les infirmités empêchent de fouiller comme les autres, sont remplacés par leurs parens ; à qui l'on permet de prendre en ce cas double ou triple portion. Quant aux malades, c'est-à-dire ceux à qui l'usage des vivres ordinaires est permis, le gardien de jour est chargé de fournir l'hôpital de la quantité nécessaire pour son entretien. Ainsi tout le monde se trouve pourvu : et cet ordre a lieu constamment, soit comme je viens de le décrire, pour la distribution des ignames ou patates ; soit pour celle des bananes ou des grains, tels que le maïs et le petit mil, qui ayant été serrés en magasin, sont délivrés suivant les besoins ou les circonstances, ou simplement pour varier leurs vivres.

« Privé de tout, il est condamné à un travail continu, dans un climat brûlant, sous le fouet toujours agité d'un Conducteur » féroce. » Privé de tout ! c'est ce que je finirai par examiner. Voyons maintenant quels sont les travaux des Nègres, par exemple sur une Sucrerie, c'est-à-dire quels sont ceux de la culture la plus difficile et la plus universelle dans nos Colonies, hors et pendant le tems de la roulaison. La cloche qui sert à fixer l'entrée et la sortie du travail, ainsi que cela se pratique dans nos Ports de Roi, et qu'il est nécessaire pour imprimer le mouvement à une certaine quantité d'hommes ; la cloche se fait entendre à la pointe du jour, pour avertir les Nègres de se préparer à sortir bientôt de leurs cases. Ils se lèvent, appréhendent leur déjeuner qu'ils emportent, et le jour est déjà fait, quand tout l'atelier est rendu au lieu du travail ; c'est-à-dire, à 5 heures dans l'été, à 6 et demi dans l'hiver. A 8 heures le déjeuner, qui dure environ une demi-heure, et la retraite sonne à midi. L'intervalle du repos est de 2 heures, et c'est ce tems dont les Nègres disposent à leur gré. Dans les terrains qu'on leur a distribués, ils cultivent du riz, du maïs, du gombo, et quelques autres plantes qui leur servent à faire un mets particulier dont ils sont friands. L'habitant ne fait point entrer le produit de

ces cultures dans le calcul de la quantité des vivres dont il doit nourrir son atelier : c'est un pécule (10), dont la propriété appartient absolument au Nègre industrieux qui se le procure ; c'est son bien dont il fait tel emploi qu'il le juge à propos. Du riz qu'il récolte , par exemple , il se réserve une certaine portion comme une douceur , une variété de plus dans sa nourriture , et il vend le reste. S'il a planté du maïs , à l'exception d'un certain nombre d'épis qu'il cueille et mange verds comme un mets agréable , il emploie ce grain à nourrir des poules , dont le produit ne laisse pas d'être considérable. Enfin il élève des cochons , dont originairement c'est le Maître qui lui a fait présent ; et cet article est très-lucratif dans un pays où ils valent jusqu'à 150 et 180 liv. et où il n'est point rare qu'un seul Nègre en possède 3 et 4. Le produit de cette industrie sert à lui procurer à lui et aux siens l'aisance , même la recherche dans son vêtement , quelques bijoux dont ils sont généralement curieux , de petites commodités dans l'intérieur de la case , etc. Mais terminons la journée interrompue dans son cours. A 2 heures on retourne au travail que l'on quitte à la fin du jour. Alors l'atelier se disperse , les hommes vont chercher du bois , quelques herbes pour nourrir leurs animaux , les femmes s'occupent

du ménage et de leurs enfans , apprêtent le repas ; et tous ordinairement rentrés dans leurs cases à 7 ou 8 heures suivant la saison , se délassent des travaux de la journée , ils se visitent , souvent ils dansent , et dans un pareil moment des cases à Nègres sont vraiment un village peuplé de 2 ou 300 individus , qui loin d'annoncer la misère , loin d'offrir des scènes douloureuses , forment un tableau animé , et que j'oserai dire intéressant aux yeux d'un observateur impartial quoique sensible. Enfin ils se couchent quand il leur plaît , et il ne dépend que d'eux de pouvoir dormir 7 ou 8 heures.

Reprenons , car ma tâche n'est pas finie. Il me reste encore bien des reproches à repousser et des points à éclaircir. Quels sont ces travaux ? Sont-ils continuels , et de quelle manière les exige-t-on ? Ils consistent , comme on a vu , à planter et cultiver les vivres communs ; et ceux-là sans doute sont sacrés , indispensables. Les autres sont tous relatifs à la culture du coton , de l'indigo , du café ou des cannes. Comme j'ai commencé la description de celle-ci , je m'y tiendrai d'autant plus , qu'il est question d'entrer dans le détail de la rouaison qui est le plus pénible , parce qu'au travail de la terre se joint celui de la fabrique du sucre qui ne souffre point d'interruption.

Il faut rouler jour et nuit ; mais , ainsi qu'à bord des Vaisseaux , ce travail est distribué par quarts ; une partie dort pendant que l'autre veille , dans des proportions qui dépendent de la plus ou moins grande quantité de Nègres qui exploitent une Sucrerie. Sur les petites , le retour périodique est fréquent et par conséquent pénible ; sur les grandes au contraire cette corvée n'est point gênante , puisqu'elle peut ne priver le Nègre dans une semaine que de deux demies nuits , ou au plus de cinq en quinze jours. Il faut observer à l'égard de tout ce qui est employé au moulin ou à la Sucrerie , qu'ils travaillent à couvert ; et pour l'atelier , que dans cette saison le soleil a moins de violence , et qu'en général on a l'attention d'augmenter la dose de nourriture pour compenser celle du travail. D'ailleurs on n'assujétit au quart que les sujets les plus robustes. On en exempte ceux d'un âge avancé , les jeunes gens jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans , les Nègresses nourrices ou enceintes. Enfin de quelque manière que la roulaïson soit distribuée dans le cours d'une année , relativement aux différences qui proviennent du climat , elle n'est que de 5 ou 6 mois effectifs.

Analysons à présent cette image désespérante « du fouet toujours agité d'un conducteur féroce ». Si elle était vraie , rien sans

doute ne serait plus capable d'exciter la commisération en faveur des malheureux soumis à un pareil sort, et la plus vive indignation contre les tyrans qui abuseraient aussi cruellement de leur empire. Mais heureusement pour l'honneur de l'humanité, un tel reproche ne peut convenir qu'à un bien petit nombre de Colons contre la barbarie desquels toutes les loix semblent impuissantes. Ce n'est pas ici le moment de les réclamer ; et j'observerai seulement en passant qu'à l'exception de quelques mauvais choix qui tournent toujours au détriment des propriétaires, en général les Commandeurs sont pris parmi les sujets les plus aimés et les plus estimés d'un atelier. J'aurai peut-être occasion de parler ailleurs des qualités nécessaires dans ces Chefs qui sont chargés d'un soin si important, que presque toujours de lui dépend le destin d'une habitation.

Passons enfin aux derniers traits du pinceau de M. L. R. J'ignore dans quelles sources il a puisé ses observations sur la manière de traiter les Esclaves propre à chaque Peuple Européen. J'écarte tout parallèle odieux de Nation à Nation. Je m'interdis toute réflexion qui pourrait être injurieuse pour des rivaux estimables. Je me permettrai encore moins celles auxquelles il s'est livré relativement à l'influence des opinions religieuses sur le sort

des Nègres en Amérique. Mais je lui demanderai sur quels titres, sur quels mémoires il s'appuie pour calomnier sa propre Nation à la face de l'Univers ; pour lui attribuer des principes et une conduite diamétralement opposés à ses mœurs et à son caractère. Par quelle fatalité le Français, naturellement doux, humain, hospitalier en Europe, se trouve-t-il tout à coup sur le tropique transformé en un monstre farouche ? Quelle étrange révolution a pu lui faire perdre ainsi, je ne dirai pas ses vertus, mais des qualités qui lui sont si familières ? Quel est donc ce droit extraordinaire que peut s'arroger tout Ecrivain de peindre indifféremment sous des couleurs odieuses ou ses Compatriotes, ou même les Nations étrangères ? Faut-il donc pour attacher ses Lecteurs, pour piquer leur curiosité, affecter un ton tranchant, renverser la plupart des idées reçues, apostropher les Souverains, dogmatiser les Peuples, et sous le titre de vérités dures que l'on ne saurait dissimuler, présenter des tableaux infidèles et révoltans ?

« L'Anglais à qui le voisinage de ses possessions du continent permet plus d'indulgence, a plus d'égard au tempérament, au climat, aux occupations. S'il ne facilite jamais le mariage entre ses Noirs, il reçoit avec bonté comme un présent de la Nature,

» les enfans issus de liaisons plus libres , et
 » n'exige guères des pères et mères un travail
 » ou un tribut au-dessus de leurs forces. Les
 » Esclaves sont à ses yeux des êtres purement
 » physiques qu'il ne faut pas user ni détruire
 » sans nécessité. Le Français leur accorde une
 » sorte de moralité , mais ne les traite guères
 » comme des êtres sensibles. En leur permet-
 » tant quelquefois le mariage , il leur refuse
 » tous les moyens de soutenir le fardeau de
 » cet état , ou d'en goûter les douceurs. Avec
 » des mœurs libres , cette Nation a la conduite
 » la plus tyrannique » .

J'admire fort le génie et les talens de M. L.
 R. Je respecte sur-tout la cause de l'humani-
 té qu'il veut défendre ; mais j'aurais désiré
 que ce fût avec un zèle moins amer , moins
 indiscret ; et il me semble que , lorsqu'il s'est
 permis des inculpations aussi graves , il doit
 l'être , à ceux qui en sont l'objet , de les re-
 pousser pour la conservation de leur honneur
 et pour l'intérêt de la vérité. Son parallèle a
 plutôt l'air d'un jeu de l'esprit , d'un recueil
 d'antithèses , que d'une analyse juste et pro-
 fonde du cœur humain ; et il suffirait de l'aban-
 donner aux inconséquences qui y sont accu-
 mulées , s'il ne se terminait par un trait aussi
 sanglant qu'il est injuste. L'Anglais tranquille
 raisonneur , philosophe flegmatique , calculera

donc de sang froid le degré de force de ces êtres purement physiques à ses yeux , et sa conduite à leur égard sera conséquente à un tel système. Cette façon d'envisager ses semblables est une singulière disposition à l'indulgence , à la douceur , à la bonté. Il n'usera point , il ne détruira point ces êtres physiques sans nécessité. Mais , lorsqu'il croira que la nécessité l'ordonne , lorsque son intérêt le lui dictera , lorsqu'il le jugera convenable , il sacrifiera sans effroi , sans remords , sans pitié , et même sans émotion , ces agens impassibles de sa fortune ; il brisera froidement ces outils de labourage aussi-tôt qu'il les croira inutiles à sa culture. Je ne sais si , à de pareils traits , l'Anglais se reconnaîtra ; mais je doute qu'il puisse les adopter comme un éloge , et s'il remerciera l'auteur d'une pareille explication de ses sentimens. Mais au moins n'étant égaré que par son esprit , on serait disposé à le plaindre d'un si funeste aveuglement , tandis que le Français sachant bien , parfaitement convaincu qu'ils sont ses semblables , et ne les traitant point comme des êtres sensibles , agissant au contraire envers eux en tyran , résistant enfin au cri de son cœur , devrait être un objet d'exécration. Ce n'est point par des raisonnemens qu'il faut réfuter un Roman

si atroce : c'est par l'exposition fidèle du traitement que nous faisons à nos Nègres.

On les a vus au travail, et dans leurs cases; considérons-les maintenant dans l'état de maladie; passons en revue les Nègresses enceintes ou nourrices, et leurs enfans jusqu'à l'âge de puberté. Sur toutes les habitations, grandes ou petites, il y a un Hôpital. Les plus considérables ont presque toutes un Chirurgien à demeure, et celles dont le peu d'importance n'exige ou ne comporte pas sa résidence habituelle, sont abonnées, pour procurer à leurs malades les secours de cet Art si utile. L'Hôpital consiste en deux chambres pour séparer les sexes, en une espèce de cuisine où chauffent les bouillons et remèdes, et en un appartement pour les Nègresses en couche. Dans un bout est le logement destiné à ceux qui sont atteints des maladies vénériennes, et qui ne communiquent aucunement avec les autres. Une galerie à clair-voie leur permet la vue et la promenade. Une seule porte ferme le tout, et la clé en est confiée pendant la nuit au Chirurgien s'il réside sur l'habitation, ou à son défaut à l'Econome. Un Nègre sous le nom d'Hospitalier, espèce d'Aide-Chirurgien qui presque toujours est en état de saigner et de faire les pansemens communs, sert à exécuter les Ordonnances du

Docteur en son absence. Une Nègresse au fait de soigner les malades, partage ces fonctions qu'elle dirige plus particulièrement vers son sexe. Tous deux sont rangés à leur poste de grand matin : là ils attendent l'arrivée du Chirurgien, qui tenant un journal exact du nombre de ses malades, de la qualité de leurs maladies, et de leur traitement, les visite, les panse, fait et ordonne tout ce qu'il juge convenable. En un mot que l'on se figure l'ordre et la conduite observés dans nos hôpitaux en Europe, et que l'on joigne aux motifs de commisération qu'inspirent les objets qui y sont renfermés, celui de l'intérêt qui veille en Amérique à leur conservation. Les Habitans instruits par l'expérience se fournissent eux-mêmes des remèdes, et leur pharmacie est renouvelée tous les ans. Enfin ils ne songent jamais à épargner sur un pareil chapitre, qui est toujours réglé par le Chirurgien lui-même. Ainsi qu'en Europe, la Nature, les talens de l'Artiste, son bonheur, le hasard, si l'on veut, font le reste; et tout doit faire croire que quand il a le malheur de perdre des Nègres, ce sont des consolations et non des reproches qu'il faut adresser au Propriétaire. Sa table nourrit les convalescens, ceux qui ont besoin d'une nourriture plus succulente, tous ceux que le Chirurgien recommande à des soins plus re-

cherchés ; et le riz qu'il a serré dans ses greniers est spécialement destiné aux besoins de l'hôpital. Enfin de même que le Chirurgien règle le moment où ils doivent y être reçus , c'est de lui que dépend l'arrêt qui les en fait sortir. Il est superflu de faire observer que le Maître lui-même les visite souvent ; et je passe aux Nègresses enceintes.

Aussitôt que leur état est connu , elles sont dispensées du travail commun et détachées de l'atelier ; on leur impose une tâche légère qu'elles font à leur gré , à peu près quand et comme elles veulent. La plupart du tems elles se rendent au jardin à 7 ou 8 heures , s'en retournent à 11 , reviennent fort tard après midi , et s'en vont de bonne heure ; et le Maître qui ferme les yeux sur ces transgressions journalières d'une loi fort douce en elle-même , songe moins au faible produit d'un semblable travail , qu'à prévenir les effets nuisibles d'une oisiveté absolue à laquelle elles pourraient se livrer. Quand les douleurs se font sentir elles se rendent à l'hôpital ; et même bien des Habitans poussent l'attention jusqu'à les recevoir à la grand'case , où elles sont plus à portée de tous les soins qu'exige leur situation. Quelque part qu'elles soient admises on les leur prodigue , et il serait difficile de les pousser plus loin en faveur de leur Maîtresse. Lors-

qu'on juge qu'elles peuvent sortir, c'est-à-dire au bout de 9 ou 10 jours ; on leur permet de retourner à leurs cases, où elles restent jusqu'à ce qu'il convienne de les purger, ce qui se fait ordinairement 3 semaines après l'accouchement. On leur accorde ensuite une semaine de repos, et elles ne rentrent jamais au travail qu'après un mois révolu. A cette époque, lorsque leur enfant est bien portant, elles reçoivent un présent plus ou moins considérable en argent (*), et des hardes pour le nouveau né. On n'exige plus d'elles qu'un travail modéré ; elles s'y rendent toujours après le soleil levé, et s'en retournent avant son coucher. Quant à leurs enfans, une ou deux vieilles Nègresses qui suivent pour cet effet l'atelier, sont chargées du soin de les garder pendant que les mères travaillent, et celles-ci viennent leur donner à teter aussi souvent que les appellent les cris de leurs nourrissons. On les sèvre à 18 ou 20 mois ; la mère rentrant alors *dans l'atelier* comme les autres, l'enfant passe dans de nouvelles mains. Une ou deux Nègresses d'un âge avancé sont les gardiennes et les conductrices de cette petite bande formée d'enfans

(*) Ordinairement un louis ; quelques riches donnent une portugaise.

nouvellement sevrés , et d'autres jusqu'à l'âge de 10 ans. Leur emploi est de veiller sur ce petit troupeau pendant l'absence de leurs pères et mères. Une case particulière est consacrée à ce seul usage. Là ils se rassemblent, dansent et jouent jusques vers les 11 heures qu'on les mène se baigner. A midi, lorsque les Nègres sortis du travail reviennent à leurs cases, chacun de ces marmots court se jeter dans les bras maternels. Ou bien qu'on me permette de terminer ma description par le récit de ce que j'ai vu se passer sur quelques Habitations. Voici l'ordre qu'un Habitant entr'autres avait établi. Pour soulager les familles d'une partie du fardeau de leurs enfans, et ménager d'autant les provisions destinées à la nourriture de tous, chaque jour il faisoit cuire une certaine quantité de riz ou de fèves uniquement pour le compte des Négrillons. A midi la petite bande joyeuse se rendait à la grand'case, sous la conduite des deux surveillantes : loin d'être effarouchés à la vue des Blancs, et familiarisés au contraire avec eux par l'habitude d'un traitement doux et humain, ils venaient souvent relancer le Maître lui-même jusques dans son cabinet. Toujours prêt à recevoir cet hommage enfantin, il jouait avec eux, les appelait chacun par leur nom, et se prêtant à leurs caresses naïves, il souffrait non-seulement sans

murmure, mais avec plaisir leurs jeux bruyans et leur tapage. C'était un père au milieu de ses enfans. Bientôt tous se réunissaient sous la galerie, et là se donnait un ballet exécuté par ces petits danseurs, avec la légèreté, la mesure et la justesse naturelle à ce peuple. Point d'autre orchestre que leurs voix, et toujours des couplets chantés à l'unisson, ou même en partie, avec un ensemble et un accord dont vraiment on ne peut se faire une idée en Europe. La danse durait une demi-heure ; et puis à un signal toujours fort bien entendu, tous volaient à la chaudière, c'est-à-dire chacun à son plat qui avait été rempli pendant le bal. Le repas fini, c'était de grands remerciemens, force salutations pour le Maître ; et tous disparaissaient en sautant, en dansant, comme ils étaient venus.

Veut-on savoir ce que deviennent les Négrillons depuis l'âge de 10 ans jusqu'à celui de 14 ou 15, qu'ils sont en état de travailler ? Les uns sont employés à la grand'case comme domestiques, les autres sont gardiens des chevaux, mulets, bœufs, etc. et les filles gardent la volaille.

Il me semble que j'ai parcouru les différens âges de la vie, et qu'il n'y a dans tout cela rien de forcé, rien que de naturel et de convenable, rien qui ne soit conforme aux loix

de la raison et de l'équité, rien qui ne soit analogue à l'âge, au sexe, au degré de force de chaque individu. Il me semble que la population est favorisée par les soins, les égards prodigués aux femmes enceintes, aux nourrices et à leurs fruits, toujours désirés et reçus avec joie par le Maître. J'ai dit plus haut que celles qui avaient six enfans étaient exemptes de tout travail, et cela est pratiqué universellement. Les mères de famille moins fécondes, ne sont guères moins ménagées; les malades sont secourus, les vieillards, les infirmes sont soignés avec toute l'humanité qui leur est due. Il me semble enfin que cette « charité » s'étend un peu plus loin que les cérémonies » d'un baptême, nul et vain pour des hommes » qui ne craignent pas les peines d'un enfer, » auquel, leur fait-on dire, ils sont accoutumés dès cette vie. » Je ne courrai point après de fausses épigrammes; mais je dirai que cette cérémonie vaine, selon vous, est un lien religieux et moral qui rapproche l'Esclave de son Maître, et adoucit la forte nuance qui les sépare. Sa femme et ses enfans sont quelquefois parrains et maraines d'une vingtaine de Négrillons; et l'on peut être sûr que tous ces filleuls là savent faire valoir des titres, qui ne sont jamais ni oubliés, ni méconnus, ni réclamés en vain. Que l'on joigne

joigne à cela ceux des nourrices , pour lesquels les Créoles ont en général une considération et un attachement plus fort que les nourrissons d'Europe n'en ont pour les leurs ; et puis les frères et sœurs de lait qui forment souvent une liste nombreuse. Que l'on daigne faire attention à tous ces détails du gouvernement intérieur de chaque Habitation , que l'on veuille bien en apprécier les conséquences , et je me persuade que ce point de vue nouveau pour le plus grand nombre des Lecteurs , mais plus vrai , plus juste que l'autre , effacera l'impression d'un préjugé sinistre et vraiment douloureux pour les âmes sensibles.

Nos Nègres sont Esclaves : cela est vrai ; mais parce qu'ils ne jouissent point de la liberté , fallait-il dire , assurer qu'ils sont privés de tout ? Je ne reviendrai point sur ce que j'ai dit pour prouver le contraire ; et il ne me reste peut-être qu'à prévenir une objection qui ne manquera pas de m'être faite. J'aurai crayonné de tête un tableau consolateur , et ce plan agréable tracé dans le silence du cabinet , ne sera que le vœu d'un cœur honnête réalisé par le délire de l'imagination. Eh bien , puisqu'il faut des témoins , je vais en indiquer. Nous ne les choisirons point dans la classe des Colons répandus en Europe pas même dans celle des Navigateurs ou Commerçans qui ont

des relations d'intérêt avec les Colonies; le suffrage des uns et des autres serait suspect, et ce n'est point à eux qu'il appartient de juger dans leur propre cause. Mais nous sortons d'une guerre qui, plus qu'aucune des précédentes, a transporté au-delà du tropique une grande partie des Troupes Françaises. Voilà les témoins que j'invoque : je me confie en leur véracité, cette compagne inséparable du vrai courage. On ne soupçonnera les généreux défenseurs de la liberté, de vouloir être les apologistes de l'esclavage. Qu'après avoir illustré la France par leurs exploits, leurs bouches la vengent encore des outrages qu'on lui fait dans un autre hémisphère. Qu'ils déposent ce qu'ils ont vu, je n'en veux pas davantage. Je le sais bien, et ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, ils n'attesteront pas que le régime de toutes les Habitations soit exactement semblable à celui que j'ai exposé, que la conduite de tous les Propriétaires ou de leurs représentans, soit conforme à l'exemple qu'il m'a bien fallu choisir pour opposer le tableau du bien réel à celui du mal exagéré. Mais ils diront que tel est le modèle d'administration des principaux biens, qu'à quelques différences près qui résultent du caractère et plus encore du degré d'aisance des particuliers, tel est en général le plan d'après lequel ils se conduisent. Quelques hommes

avides et féroces s'en écartent sans doute ; et c'est autant au détriment de leurs propres intérêts , qu'à la honte de l'humanité. Je prétends aussi peu excuser leur conduite tyrannique et barbare , que dissimuler les vices de l'esclavage en lui-même.

Pour en affaiblir l'horreur , il ne suffit pas de le montrer adouci sous un Maître humain et compatissant ; et l'Observateur éclairé , le Philosophe profond , comptant pour rien ce bien passager dépendant du génie , ou des qualités d'un ou de plusieurs hommes , ces traces fugitives bornées à l'existence de quelques individus bienfaisans , ils veulent sonder la plaie dans toute sa profondeur , et creuser jusqu'à la racine du mal. Peu rassurés par l'exemple d'un petit nombre de personnages vertueux , ils sont effrayés de l'étendue du pouvoir accordé par les loix à des hommes sur leurs semblables ; ils tremblent de l'usage funeste que ces furieux peuvent faire des armes dangereuses qu'on leur a confiées. Voici la plus forte objection ; et j'en conviens ; elle est presque sans réponse. C'est le vice inhérent à une usurpation qui , pour être ancienne , n'en est guères plus légitime. C'est le problème le plus intéressant ; et , s'il faut le dire , le plus insoluble. Parcourant un cercle vicieux qui n'a point d'issue , nous voilà donc revenus au

point dont nous étions partis. L'Esclavage est un mal. Quoi qu'en disent de subtils raisonneurs, admettons ce principe pour incontestable : il est un mal. Ce serait donc un bien de le détruire. Oui : mais semblable à ces lianes parasites , qui , nées au pied des plus beaux arbres , et les ayant enveloppés dès leur enfance , non-seulement se sont accrues et fortifiées avec eux , mais s'y sont incorporées et font partie de leur substance ; la coignée n'y peut rien désormais , et la main zélée qui tenterait la destruction , risquerait de les entraîner ensemble sous ses coups redoublés. Malheur sur celui qui le premier forma le projet d'asservir son semblable ! Malheur aux Nations qui perpétuèrent cet usage affreux ! Malheur à celles qui eurent l'idée de le mettre à profit , pour défricher ces terres dépeuplées de leurs anciens possesseurs ! Plût à Dieu que les Peuples d'Afrique n'eussent point d'Esclaves à vendre ! — Mais ce souhait est contrarié par une coutume qu'il ne dépend pas de nous de détruire. Plût à Dieu qu'on n'eût jamais transporté de Nègres en Amérique ! — Mais ils y sont. — Il faut les affranchir ; l'humanité le demande. — La politique s'y refuse : la politique , l'exemple , l'habitude , la jalousie entre les Puissances , le cri du luxe , tout s'y oppose , et leurs clameurs réunies

étouffent la faible voix de la nature. — Mais ses titres sont sacrés, ses droits sont imprescriptibles : un jour viendra peut-être qu'elle les fera valoir. — Ah ! jamais, jamais. Voyez-vous ce rejetton obscur d'une tige glorieuse ? De génération en génération un nom illustre s'est transmis jusqu'à lui. C'est tout ce qui lui reste de la splendeur de ses ancêtres. Leurs vastes domaines sont occupés à ses yeux par les favoris de la fortune. Les titres magnifiques dont ils furent décorés ont passé en d'autres mains. On lui dispute jusqu'à son extraction ; sa propre famille le méconnaît. En vain il veut montrer les preuves de sa généalogie ; altérés , dévorés par le tems , les caractères n'en sont plus reconnaissables. Rebuté par les gens de loi , repoussé par ses Juges , tristement il retourne dans sa chaumière , où il déplore les fautes ou les malheurs de ses pères , et la dureté de ses contemporains.

C'est l'homme ; voilà son histoire. Montrez-moi un coin de la terre où il soit vraiment libre : et quand vous en découvrirez un où il jouirait d'un tel avantage , à quoi nous servirait cette connoissance ? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit : nous sommes d'accord du même point. Il vaudrait mieux que le Nègre fût libre : mais il est Esclave ; et tel est le malheur attaché à l'espèce humaine , qu'aussitôt qu'elle a

reçu cette modification , il lui est presque impossible de retourner à son ancienne forme. Partout je vois le bien lent à naître , facile à détruire ; le mal prompt à éclore , et poussant aussitôt des racines profondes. La sagesse elle-même y serait embarrassée ; et ce n'est pas chez ces anciens et fameux Législateurs que nous trouverions des guides sûrs pour nous éloigner du chemin de la servitude. Que l'on daigne y réfléchir ; quel étonnant contraste dans le plan de Lycurgue ! Sparte régénérée sur les principes les plus austères , gouvernée d'ailleurs par des loix admirables , Sparte dans le sanctuaire de la liberté , conserve le tableau de l'esclavage. A côté des vainqueurs de Xerxès , j'apperçois les malheureux Hilotes ; et dans les destructeurs de la tyrannie , je vois les plus impitoyables tyrans. Si je prétendais justifier l'esclavage , c'est un semblable modèle que je citerais ; et à l'abri de ces noms célèbres et imposans des Grecs et des Romains , je chercherais à soutenir une cause si défavorable dans un siècle penseur. Non : je le répète pour la dernière fois , mon cœur est éloigné d'un tel projet ; la seule idée de la servitude m'afflige ; je voudrais qu'elle n'eût jamais existé , qu'elle fût anéantie ; je joindrais mes vœux pour cette heureuse révolution à ceux des amis de l'humanité , si je pouvais

être persuadé qu'elle fût possible. Convaincu du contraire, je me rangerai du moins à l'opinion que l'on pourrait à une époque que je crois encore éloignée, et dont je n'imagine pas que nous devons être les témoins, que l'on pourrait, dis-je, renoncer à la traite des Nègres, aussi-tôt qu'il n'y aura plus de défrichemens à faire dans nos Colonies. Ce serait la première borne de ce commerce ; et si, par l'effet d'une meilleure législation, et sur-tout d'un régime plus doux, on parvenait à y soutenir leur population généralement sur tous les biens, ainsi qu'elle se soutient sur un certain nombre ; il n'est pas douteux qu'alors on verrait tomber de lui-même un trafic que les plumes les plus éloquantes ne réussiront jamais à légitimer. Ce serait un grand pas de fait vers le bien : mais aussi je crois que c'est le seul que l'on pourrait faire, et je m'écarte ici absolument des Auteurs qui pensent le contraire. J'en ai déjà exposé les raisons, et voici tout ce que je me permettrai d'y ajouter pour répondre à l'objection que ce ne serait couper qu'une des branches de cet arbre empoisonneur. Cela est vrai. L'esclavage subsisterait toujours dans nos Colonies ; mais il me semble que les considérations suivantes pourraient affaiblir la triste impression qu'offre ce mot en lui-même.

D'abord nous n'aurions plus ces images désolantes de tous les moyens employés pour se procurer des Esclaves en Afrique. Tous ceux qui peupleraient nos Isles, étant des Créoles nés dans la servitude, accoutumés à cette situation, n'ayant aucun sentiment douloureux produit par la comparaison d'un ancien état plus heureux que celui dont ils jouiraient depuis leur naissance, ne seraient réellement pas autant à plaindre que bien des gens se le persuadent. Ce mot n'est pas neuf; mais il est juste, et sur-tout applicable ici. Tout est relatif. Disons mieux : le bien et le mal sont susceptibles de modifications qui les changent et les rapprochent l'un de l'autre. L'homme qui, né riche, tombe tout à coup dans l'indigence, voilà l'homme à plaindre. Mais celui qui, né pauvre et obscur, parvient à un sort aisé, auriez-vous raison de le croire malheureux, parce qu'il n'aurait pas acquis des titres brillans et d'immenses richesses ? L'homme qui, né libre, se voit réduit à l'esclavage, voilà l'être vraiment malheureux. Mais celui qui, né Esclave, se voit en naissant entouré d'Esclaves comme lui, qui n'est point attaché à sa famille, qui n'est point forcé de quitter sa patrie, si d'ailleurs il jouit d'un sort tranquille et supportable, si sa subsistance est assurée, s'il est secouru

dans ses maladies , soigné dans ses infirmités et sur ses vieux jours , s'il est à l'abri des vices d'un climat rigoureux , ou du moins inégal , et des maux inhérens aux Gouvernemens Européens les mieux constitués , son sort sera-t-il effectivement aussi digne de pitié qu'on veut le faire croire ? Ne sera-t-il pas même préférable à celui de la classe si nombreuse , je ne dis pas des indigens , mais des gens de journée , des petits artisans d'Europe ? Ceux-ci sont libres , et l'on sait , et j'ai dit à quoi se borne souvent cet avantage. Il marque aux Nègres ; mais quand il serait d'un si grand prix , comme ils ne le connaissent pas , la privation en est pour eux moins douloureuse. La raison dit à l'homme sage et éclairé : l'instinct apprend à la multitude que le partage inégal qui mit les honneurs , les richesses , la puissance dans les mains du plus petit nombre , et qui réserva pour les autres le travail , la pauvreté , l'obscurité ; que ce partage , dis-je , est presque aussi ancien que le globe ; et que , malgré son injustice apparente , il faut bien l'admettre et le respecter si l'on ne veut détruire de fond en comble l'édifice de la société qui porte sur cette base monstrueuse. Le pauvre ne se désespère que lorsque la faim dévorante vient le tourmenter , lorsqu'un froid rigoureux vient priver de leur chaleur natu-

relle ses membres engourdis , lorsqu'enfin les
 pleurs de son infortunée compagne , les cris
 douloureux de ses enfans percent son cœur ,
 désormais la seule partie sensible de son être.
 C'est alors que , d'un œil sombre et farouche ,
 il mesure l'intervale qui le sépare du riche.
 Celui-là regorge de biens , dit-il ; et moi , la
 misère m'accable ; moi , je meurs de faim.
 Ah ! ne lui laissez jamais faire ce terrible pa-
 rallèle. Ecartez de lui ces besoins impérieux ;
 pourvoyez à ce premier , à cet indispensable
 nécessaire , et vous n'entendrez plus ces mur-
 mures touchans , ces reproches amers , ces
 plaintes désespérantes. Qu'il soit sûr de vivre ,
 et il ne gémera plus. Qu'il ait un peu d'aisance ,
 il bénira son sort. Il en sera de même du Nègre.
 Pour améliorer le sien il ne serait pas d'une né-
 cessité absolue de l'affranchir ; il suffirait de lui
 assurer la jouissance des premiers biens , une
 nourriture abondante , un logement commode ,
 de l'adoucissement dans les loix pénales. J'ai
 présenté les détails relatifs à tous ces objets ,
 sauf le dernier , et il serait à désirer que l'on
 perfectionnât cet ouvrage , par des vues dignes
 de la bienfaisance et de la sagesse de Sa Majesté.
 Puisqu'il faut à l'homme une règle , un frein
 contre le mal , un aiguillon pour le bien ,
 serait-il impossible d'élever , sans le secours
 des loix positives , une barrière contre les excès

auxquels peuvent se livrer quelques hommes injustes et cruels? Eh, le Souverain d'un grand Empire n'a-t-il pas toujours dans ses mains des moyens de réprimer et de punir le crime, ainsi que le droit heureux de récompenser des actions bienfaisantes, ou une conduite vertueuse? C'est ce joug salutaire, ce sont ces encouragemens pour le bien qu'acceptera avec joie le Citoyen juste et humain, et que le méchant seul voudra rejeter. Revenons. Je le dis hautement, et j'aurai pour moi les Colons de bonne foi; trop souvent la disette afflige certains ateliers. C'est un mal qu'il est facile de prévenir sous un climat sans cesse productif, et avec le secours d'un sol aussi fécond.

En parlant seulement de Saint-Domingue, qui m'est plus familier que les Isles du Vent, et en parcourant ses différens Quartiers, je dirai que la Côte Septentrionale, qui jouit des pluies régulières appelées nords, depuis la fin d'Octobre jusqu'au mois de Février, et même des orages communs à toute l'Isle depuis Mai jusqu'en Septembre, devrait être à l'abri du fléau de la famine parmi les Nègres. Quelques Habitations de la plaine du Cap ont chacune ce qu'on appelle une petite place située dans les montagnes, dont le climat et le terroir plus frais favorisent la culture des vivres. C'est une espèce de succursale qui fournit aux

besoins de la principale Habitation , et la dispense d'un soin important. Mais il en est qui privées de ce supplément, et réduites en outre à un terrain souvent assez borné, étendent leur culture en cannes quelquefois aux dépens de celle en vivres , et sont exposées par-là au malheur d'en manquer. Cette conduite , où si l'on veut , ce système est d'autant plus défavorable , qu'il entraîne avec lui mille maux que l'on ferait disparaître par le sacrifice d'une ou de deux pièces de cannes. Il n'est pas bien sûr que le revenu en fût sensiblement diminué ; et l'expérience prouve au contraire qu'un terrain planté en patates ou en ignames , après avoir été souillé deux ou trois fois , produit ensuite de plus belles cannes. Cette méthode est pratiquée par bien des Cultivateurs à qui elle réussit parfaitement ; et quand elle ne serait pas dictée par la justice , il me semble qu'elle devrait l'être par l'intérêt bien entendu. Parmi les Quartiers de l'Ouest celui de l'Ar-tibonite , si considérable et si susceptible de le devenir encore plus , n'est guères favorisé que dans le haut de la plaine , qui plus resserrée , plus voisine des montagnes , joint à la faveur des pluies l'avantage d'être arrosée par quelques rivières ; le bas de cette belle plaine qui avoisine la mer infiniment plus étendu , est malheureusement privé de l'un et

de l'autre. Les Nords n'y donnent point ou presque jamais : les orages s'y font sentir tard, et cessent quelquefois avant le mois de Septembre. Il y a telle Habitation qui dans toute une année compte à peine 5 à 6 jours de pluie. Aussi les Habitans les mieux intentionnés y manquent-il souvent de vivres ; et il y aura de l'injustice à le leur reprocher, tant que l'on verra rester sans exécution le projet si souvent entrepris et abandonné, de mettre sur terre les eaux d'un fleuve, jusqu'à présent bien plus connu par ses ravages que par ses bienfaits. Presque tout le reste de l'Isle étant arrosé ou pouvant l'être, ne manquera jamais de vivres que par la faute des Cultivateurs. J'y reviens donc moins par un esprit de censure, dont je suis fort éloigné à l'égard de mes compatriotes, que par le desir ardent de voir la prospérité d'une si belle Colonie s'accroître, sous les auspices d'un Gouvernement sans cesse occupé du bonheur des Peuples. Il lui appartient sans doute de renouveler les statuts tombés en désuétude, de créer, de modifier relativement aux conseils de l'humanité, combinés avec ceux des circonstances locales, et avec tous les ménagemens que dicte la politique, même en faisant le bien (11).

Heureux les Peuples dont les Conducteurs ne jugent point certains détails indignes de

leurs regards ! Quelles fonctions plus honorables pourraient remplir les Administrateurs de nos Colonies , que de visiter eux-mêmes , de parcourir différentes Habitations , et de faire faire exactement sur toutes une inspection de l'état des vivres , du logement de Nègres , du traitement qu'on leur fait. L'incertitude du point sur lequel tomberoit cette inspection , tiendrait chacun en haleine et conserverait l'ordre par la crainte d'une telle censure.

Eclairés par leurs propres yeux , ils connaîtraient réellement et à fond l'état , les forces et les besoins de la Colonie qui leur serait confiée : ils pourraient répandre à propos et avec fruit les reproches et les éloges capables de contenir et d'encourager , et s'acquitteraient ainsi du plus beau ministère que des hommes puissent exercer parmi leurs semblables.

Si le Souverain , touché de la rigueur des châtimens qu'inflige souvent un Maître inhumain , jugeait nécessaire qu'ils fussent universellement mitigés dans les Colonies , cette intention bienfaisante pourrait donner lieu à une assemblée , où les Habitans seraient invités de se trouver , pour y recevoir ces preuves de sa bonté paternelle. Ce serait peut-être la première fois depuis la naissance des Colonies , que des hommes se rassembleraient pour le

seul intérêt de l'humanité ; et ce concours serait une occasion d'en plaider la cause et d'en discuter les droits. Il ne faudrait pas se flatter qu'elle ne rencontrât pas de contradicteurs ; mais souvent pour opérer le bien il suffit de le proposer , et ce serait beaucoup faire que de l'avoir mis en question. Outre les Membres des Chambres d'Agriculture , il existe dans nos Colonies un grand nombre de Cultivateurs éclairés et vertueux , qui non-seulement donneraient l'exemple de la soumission dûe aux ordres du Souverain , mais dont les voix éloquents seconderaient les vues du Gouvernement , en portant la lumière sur un objet si grand et si digne à tant d'égards d'être pris en considération.

O vous parmi lesquels j'ai reçu la naissance, vous dont je me fais gloire d'être le compatriote , Habitans d'un sol heureux, envié pour ses riches productions , et célèbre même par les déclamations de quelques Philosophes ; c'est à vous d'apprécier les efforts que j'ai tentés , pour repousser des attaques injurieuses à vos cœurs. Serait-il vrai que je ne vous eusse prêté que de fausses vertus ? Ceux qui vous ont peint comme autant de monstres barbares , ne seraient-ils en effet que des Historiens fidèles ? Votre conduite, vos mœurs, vos principes justifieraient-ils leurs reproches ?

Démentiriez - vous mon apologie ? Non : les liens du sang , ceux d'une patrie commune , la réunion d'intérêt ne m'ont pas aveuglé au point de leur sacrifier celui de la vérité. Elle seule m'a fait combattre un censeur injuste , et reconnaître des abus condamnables. Achévez cet ouvrage , et faites taire pour toujours des réclamations trop déshonorantes si elles étaient fondées. En adoptant l'éloge que l'on fait de vos talens , craignez qu'il ne renferme une satire. Osez prétendre à des louanges plus glorieuses , et prouvez que chez vous l'aptitude , le goût des arts brillans n'exclut point celui des connoissances utiles. Rapportez-les dans votre patrie , jeunes élèves , qui êtes venus chercher en Europe la culture de l'esprit et de toutes les facultés intellectuelles. Enrichis de ce trésor précieux , empressez-vous de le propager , de le répandre en tous sens autour de vous. Que l'étude de la physique et de la géométrie , que les notions d'agriculture ne soient pas dans vos mains comme autant d'instrumens oisifs et stériles. Eclairés par l'industrie d'un Peuple actif et laborieux ; sachez , comme lui , demander à la terre des produits nouveaux : ne craignez pas de l'asservir , rendez-la tributaire de vos découvertes , ou du moins de vos leçons ; c'est sur elle qu'il serait beau d'exercer votre empire. Mais sur-tout emportez
avec

avec vous le souvenir d'un Peuple libre, que vous avez vu cultivant un sol moins fécond que le vôtre; et si quelquefois vient s'y mêler l'image de la misère dont vous fûtes les témoins, que ce soit seulement pour vous inviter à l'écartier loin de vos yeux. S'il est vrai que vous soyez autant de petits Souverains sur vos terres, que ce soit donc pour le bonheur de ceux qui vous sont soumis. Ou plutôt abjurant ce fol orgueil, effrayés d'un pouvoir si dangereux, renoncez à des droits prétendus et sans doute exagérés. Que ce despotisme fléchisse sous les loix de la nature et de la raison : au lieu de les combattre, ne rougissez pas d'en être les honorables esclaves. Songez que si les mouvemens compliqués d'une grande machine contrarient souvent en Europe les meilleurs Rois et les Ministres les plus vertueux, il dépend de vous de suivre en petit les principes d'une bonne administration, et de réaliser sur vos riches domaines l'idée de tout le bonheur auquel peuvent aspirer des hommes qui ne sont pas libres. Il existait naguères parmi vous ~~ce~~ Citoyen estimable, qui me fut cher, dont j'ai recueilli la cendre, et dont les Nègres seront long-tems connus sous la plus douce dénomination (*). C'était

[*] On les appelait les Chanoines de M. P.

le gouvernement paternel ou patriarchal , et jamais on ne vit de plus fortunés Esclaves que les siens. Il ne faudrait cependant pas imiter son excessive indulgence, et son exemple doit montrer quelles sont les bornes de la vertu. C'est la bonté qui caractérise l'homme juste, et non la faiblesse. La bienfaisance peut et doit s'allier avec le maintien d'une discipline sévère et indispensable pour qui gouverne un certain nombre d'individus. Mais, ô mes compatriotes, quelque soit le climat que vous préféreriez, adoucissez le sort de vos Esclaves, allégez le poids de leurs chaînes. Soit que retournés dans vos foyers, vous leur offriez des Maîtres dont la présence devrait toujours leur être si chère, soit que séduits par l'attrait des jouissances que vous promet un hémisphère plus brillant, vous soyez forcés de remettre en d'autres mains des fonctions si délicates à remplir. Que de près ou de loin ils sentent toujours la main bienfaisante qui les gouverne, et que jamais ils n'aient à détester des Maîtres ou des Economes inflexibles.

Vous sur-tout, heureux et riches Colons, qui habitez la Capitale et goûtez ses délices enchantées, du sein des voluptés où vous vous plongez chaque jour, accordez un regard à ces êtres sensibles, dont les bras sans cesse actifs font naître les richesses dont vous vous enorgueillissez.

Un faible tribut prélevé sur ces étonnantes productions d'une terre féconde, le léger sacrifice de quelques vains objets d'un luxe frivole, répandraient l'aisance et la joie parmi cette foule d'Esclaves sur qui vous régnerez. Le spectacle de l'indigence, quand il s'offre à vos yeux, excite votre sensibilité ; votre cœur tressaille au récit des traits d'humanité, des actions bienfaisantes qui se passent autour de vous : souvent entraînés par un si doux exemple vous cédez à son attrait si touchant. Je suis loin de blâmer les effets de cette tendre pitié ; mais vos premiers pauvres sont au-delà des mers, c'est à leurs besoins qu'il faut pourvoir avant tout ; et il ne vous sera permis des soulager ceux qui vous environnent, que lorsque les vôtres n'auront plus rien à désirer. Alors ne reculez plus d'effroi à l'aspect de ces barriques que l'on disait *teintes de sang humain* : jouissez de vos biens, consommez sans remords ces fruits que ne saurait vous disputer la plus austère morale. Contourez par votre industrie et par votre patriotisme à la prospérité d'un Empire, dont vous êtes une des principales colonnes : plus modérés, plus retenus, plus désintéressés dans vos prétentions, ne tentez plus d'affaiblir les liens qui nous unissent à la Métropole. Enfin guidés par les loix, touchés de l'exemple d'un Souverain dont la bienfaisance

s'est fait sentir jusques chez les Nations étrangères, s'il est impossible d'anéantir l'esclavage sur vos biens, faites qu'il n'en reste, pour ainsi dire, que le nom; et que la douceur du sort d'un Peuple Esclave en Amérique, ne soit plus un problème aux yeux des Nations les plus libres de l'Europe.

Fin de la seconde Partie.

N O T E S.

(1) **T**ELLES sont les conjectures du plus grand nombre des Publicistes, relativement à l'origine des Sociétés. Voyez dans l'Esprit des Loix celle que Montesquieu donne à l'esclavage.

(2) Théorie des Loix civiles. De tous les systèmes imaginés sur cette ancienne et assez inutile question, celui-ci n'est pas le moins probable; et il explique d'une manière très-simple, ce me semble, l'origine d'un asservissement qui porte tous les caractères de l'usurpation. Je crois que M. L. aurait dû s'y borner, et que l'idée du Despotisme paternel, poussé à l'excès, était inutile à son système, outre qu'il contrarie les sentimens naturels, non pas dans le cœur de quelques individus, mais dans celui du plus grand nombre des hommes. J'en suis très-persuadé; et tout nous prouve l'étendue du pouvoir paternel dans les premiers âges. L'Histoire Romaine nous en montre tout le développement; et, s'il faut le dire, l'odieuse injustice. Mais il répugne du moins autant à la raison qu'à la Nature d'imaginer que ce pouvoir ait jamais pu s'étendre.

jusqu'au point de rendre les enfans esclaves d'un père. Dès-lors , comme à présent , ce mot pût s'employer au figuré pour peindre la tyrannie de certains pères jaloux et insensibles ; mais , dans le sens même de l'Auteur , le joug qu'il imagine , imposé aux enfans en naissant , se bornait à l'existence du père , et sa mort les en affranchissait. Ce ne serait donc qu'un esclavage domestique et passager , bien différent de l'esclavage , proprement dit , dont les principaux attributs sont l'indébité , la transmission , le malheur de dépendre de tout autre qu'un père , celui de passer successivement peut-être dans vingt mains différentes. Croit-on , par exemple , que jamais une loi positive ait pu autoriser un père à vendre ses enfans ? Je dis dans l'origine des Sociétés ; car je n'ignore pas que cette coutume barbare existe chez certains Peuples ; mais c'est déjà la Société défigurée , dénaturée ; et il est question de chercher l'origine d'un usage puisé dans la Nature. Or je dis que celle-ci lui répugne , autant que la première me semble lui être conforme.

(3) C'est ici que l'Histoire fourmille d'exemples. Dans les anciens tems , l'esclavage devenait le sort des vaincus. C'était un usage constant , uniforme chez presque tous les Peuples ,

même les plus policés. Il n'est pas question de discuter ici la justice ou l'injustice d'un tel droit sur lequel les Nations Européennes se sont enfin accordées pour adopter le parti le plus humain ; je ne puis pas dire, le plus désintéressé , puisque l'échange des prisonniers de guerre est devenu une affaire de calcul dont le solde se paye en argent. C'est au surplus le plus bel emploi qu'on puisse en faire , et du moins il rachète ainsi le sang ou la liberté des hommes.

(4). Tout le monde connaît les loix établies à cet égard. Il n'a jamais été vrai de dire qu'un Nègre fût libre en mettant le pied sur les terres de France ; et, de tout tems , son Maître en a conservé la propriété en faisant les déclarations prescrites ; mais les entraves imposées à leur admission dans le Royaume, et l'obligation de les renvoyer bientôt dans les Colonies, annoncent à la fois de la part des Législateurs leur répugnance à présenter au milieu d'un Peuple libre la plus légère image de la servitude , et la crainte que ces émigrations trop fréquentes ne nuisissent à la culture de nos Isles. Cependant , malgré toute la sévérité de ces loix , il existe encore parmi nous un nombre infini d'Esclaves qui , après avoir altéré en Europe un sang autrefois si pur , rapportent souvent

dans nos ateliers le désordre et l'esprit de révolte.

(5) Les Nègres de la côte valant communément depuis quelques années 2000 livres argent des Colonies, le prix des Créoles, ou de ceux qui sont faits au pays, est maintenant poussé à 3000 livres. En les supposant seulement à 2700 livres qui font 1800 livres argent de France, cinq cents cinquante mille Esclaves forment un capital de neuf cents quatre-vingt-dix millions.

(6) L'Auteur de la Théorie des Loix civiles me paraît avoir rassemblé des faits réels, et des observations très-justes, dont il a tiré cette conséquence terrible qui a révolté tant d'esprits contre son système. Je le crois plus égaré par son esprit que par son cœur, lorsque touché de la misère des Peuples, il propose de les rendre Esclaves pour leur assurer du pain. Il ne dit pas que la liberté soit un mal, ni que l'esclavage soit un bien; mais il ne voit d'autre remède aux maux qui accablent l'indigent libre, que de lui donner des fers en se chargeant de son existence. Ne serait-il pas plus simple de dire que presque tous ces maux ne provenant que d'un Gouvernement vicieux, il faudrait que tous les efforts du génie des

Administrateurs se dirigeassent constamment vers les moyens qui peuvent du moins les affaiblir. Une fois asservie, la Nation risquerait de l'être pour toujours. Ecrasée par le sceptre de fer d'un méchant Roi, voyez comme elle se relève sous un Roi bienfaisant. Dégradée, effarouchée, tremblante sous Louis XI, voyez comme elle respire sous le règne paternel de Louis XII. A l'affreux tableau des guerres civiles, à celui des dévastations d'un siècle de calamités et d'horreurs, opposez les beaux jours de Henri IV. Observez cette révolution rapide qui change en peu d'années la face d'un Empire. Le Peuple était opprimé, il gémissait sous le poids de la plus affreuse misère : deux hommes paraissent, et tous ses maux sont effacés. L'abondance, la joie renaissent dans les campagnes; la sécurité remplace l'inquiétude; par-tout on recueille, on savoure les doux fruits de la paix; tous les citoyens partagent les heureux effets d'une bonne administration. La Nation n'a point changé de forme : la même inégalité subsiste dans les fortunes; le pauvre est toujours pauvre, mais il est libre. Croyez-vous qu'il eût alors accepté des chaînes, même avec l'espoir d'une existence moins précaire? Il ne sait pas démêler les causes d'une meilleure situation dans laquelle il se trouve, mais il en jouit, il

se flatte même que cette aisance pourra s'accroître ; et sûrement dans cette disposition d'esprit il ne se défera point de sa liberté. Mais ce bon Roi meurt, il est enlevé à ses Peuples avant d'avoir réalisé ce projet, dont l'idée, dont l'expression seule suffirait pour nous rendre sa mémoire précieuse et chère. Il meurt, et des tems orageux succèdent aux jours sereins d'un règne fortuné. Conservant le souvenir de la Ligue, et celui de l'opiniâtre résistance d'un Peuple aveugle, contre son Roi légitime, et contre son bienfaiteur, le vieillard raconte à ses enfans ces alternatives de bien et de mal ; il leur peint ces scènes si variées « tantôt en bute à la plus affreuse infortune, tantôt jouissant d'un sort plus heureux, j'espère toujours, leur dit-il ; la tempête qui nous tourmente doit cesser un jour ; ains que moi, vous goûterez la douceur du calme qui lui succédera. » La liberté, l'espoir, voilà les deux soutiens d'une Nation au milieu des plus fortes secousses. Lui enlever l'un, c'est lui ravir l'autre en même tems. Elle ne sera plus libre, et n'en sera pas moins exposée aux assauts intermittens des guerres, et à ceux de l'hiver, dont le retour périodique est une espèce de lutte de la nature contre l'indigent. C'est à écarter le premier de ces maux, c'est à adoucir le second, que doivent

s'appliquer ceux qui gouvernent des hommes. Parce que ces devoirs sacrés et importans sont méconus ou négligés sous un mauvais Gouvernement, s'ensuit-il que pour les Peuples l'esclavage soit préférable à sa liberté ? Le Tyran qui aurait asservi une Nation, serait-il disposé à la rendre heureuse ? Son adroite politique s'occupera du soin de dorer ses fers ; mais croyez-vous que son cœur puisse diriger une seule de ses actions ? Vit-on jamais un Despote concevoir un plan de bienfaisance ? Il fait le bien non parce qu'il est bon , mais pour qu'on ne le hâisse pas. Ce ne sont pas les larmes de la reconnoissance qu'il se plaît à faire répandre , ce sont les poignards des conspirateurs qu'il s'efforce d'émousser.

Tous ces principes sur l'esclavage lui sont sans doute bien contraires ; et mon opinion sur celui des Nègres peut au premier coup-d'œil leur paraître inconséquent. Mais qu'on daigne y faire attention ; je soutiens d'un côté qu'il serait absurde d'asservir une Nation dans le dessein de la rendre moins malheureuse ; et de l'autre je crois impossible de supprimer l'esclavage des Nègres. Il est sûrement un très grand mal, il ne faudrait pas créer ce joug pour le mettre sur leurs têtes ; mais malheureusement il y existe , et il ne reste plus que deux partis à prendre , ou renoncer absolu-

ment aux Colonies, ou si l'on s'obstine à les garder, y maintenir cet état en l'adouçissant par tous les moyens possibles. Je finis par une observation. L'influence du physique favorisera ceux que la morale doit employer en faveur des Nègres. Et c'est à la morale de combattre tous les obstacles physiques qui s'opposent en Europe au bien-être de ses Habitans les plus libres.

(7) Je ne sais pas pourquoi l'on adopterait cette observation, à laquelle tant de faits et d'exemples sont contraires. Si l'esclavage n'est qu'un fruit particulier aux pays chauds, pourquoi l'a-t-on vu exister en Russie? Pourquoi les Serfs de Pologne et du Dannemark? Pourquoi la Chine dans notre continent, pourquoi les Peuples voisins de l'Equateur en Amérique ont-ils toujours été libres?

(8) Avides et paresseux ! les Colons ! S'il faut prendre dans le sens ordinaire la première de ces qualifications, elle ne me paraît guères leur convenir, et c'est le vice contraire que l'on se plaît à leur reprocher. Voudrait-on dire que prodigues pour tout ce qui leur promet des jouissances, ils sont avides envers leurs Nègres? Mais c'est un reproche général adressé aux riches de tous les pays, et qui ne peut

leur être plus particulier qu'à ceux du reste de l'univers. Paresseux ! c'est ce que je ne crois pas plus juste. Le plus grand nombre des Colons mènent une vie très-active, et telle que peu d'Européens peuvent à cet égard leur être comparés. Leur existence est de *faire valoir*, ainsi que l'on s'exprime en France ; mais quelle prodigieuse différence entre ces fonctions communes aux deux hémisphères ! Les détails infinis d'une Habitation laissent peu de momens libres à ceux qui s'en occupent, et cette vérité ne peut être méconnue de tous ceux qui ont parcouru les Colonies. Enfin est-ce encore dans le sens le plus étroit qu'il faut prendre ce mot de paresseux ? M. L. R. veut-il que les Colons eux-mêmes labourent, exploitent, cultivent la terre ? Que signifie donc cette déclamation ?

(9) Le vêtement des Nègres est fixé par le Code Noir. Les Colons qui obéissent aux Loix du Prince et à celles de l'humanité, le distribuent régulièrement tous les ans ; d'autres s'en dispensent et sont reprehensibles.

(10) L'Article XXVIII du Code Noir, puisé dans les Loix Romaines, décide le contraire ; mais l'usage a prévalu sur cette disposition d'une Loi rigoureuse. Le produit de

l'industrie des Nègres leur appartient absolument , et jamais Habitant n'a eu l'idée de disputer aux enfans d'un de ses Esclaves , aucun des objets qui forment son petit héritage. C'est ainsi que souvent la raison , l'équité l'emportent sur ce vieux respect pour des loix aussi étrangères à la nature , qu'opposées aux principes d'un bon Gouvernement.

(11) Ils jugeront , par exemple , s'il conviendrait d'admettre dans la Colonie de Saint-Domingue l'usage établi aux Isles du Vent de distribuer aux Nègres au moins de tems en tems , une certaine quantité de morue , ou autre poisson salé. Sans y être contraint par aucune loi positive , j'ai connu des habitans qui l'avaient adopté , et qui accordaient à leurs Nègres cette douceur à laquelle ils sont très-sensibles. C'est en effet un moyen de varier leur nourriture , et souvent de la corriger , surtout lorsque les premières pluies rendent les patates aqueuses , et par conséquent mal-saines.

